



# Guide à l'attention de l'impétrant de la Régionale Bruxelloise des Etudiants Louvanistes

Rédigé en juillet 1997 par Frédéric Amez (GM CII-CIII)

Mis à jour en août 2008 par Sascha Michels (GM CXIII-CXIV)

Mis à jour en septembre 2010 par Xavier Girard (GM CXV-CXVI)

## AVANT-PROPOS

Ce fascicule se veut avant tout pratique. Il n'a aucune prétention scientifique. Il ne fait que rassembler une partie des connaissances que cinq années passées à l'université m'ont apportées en matière de folklore étudiantin. A l'heure où, malheureusement, pour bon nombre d'étudiants le folklore n'est qu'un prétexte à la boisson et aux comportements vulgaires, il est temps de procéder à une description écrite d'un minimum de pratiques courantes de la vie étudiantine traditionnelle. Les plus jeunes d'entre nous pourront ainsi prendre une première connaissance de ces pratiques, ce qui, espérons-le, leur donnera envie d'en savoir plus et de perpétuer un sain esprit étudiantin fait de joyeuse camaraderie.

Les étudiants désireux de passer leur calotte à la Régionale Bruxelloise des Etudiants Louvanistes trouveront ici une source d'information pourra leur être utile. Il reste encore une remarque à faire à propos du contenu de cet ouvrage. Le folklore étudiantin est multiple et changeant. Chaque association a ses particularités et celles-ci peuvent varier d'une époque à l'autre. Je ne peux témoigner que de ce que je connais, c'est-à-dire le folklore des étudiants de l'UCL des années nonante et, en partie, celui du passé tel qu'il m'a été rapporté par la tradition orale, dûment complétée et critiquée par diverses sources écrites. Ce fascicule est donc bien souvent le fruit de choix personnels, dont je suis intimement convaincu du bien-fondé. Mais naturellement, il est du droit de chacun de penser autre chose s'il croit avoir de bonnes raisons de le faire.

Il me faut enfin remercier tous ceux qui ont rendu la rédaction de cette synthèse possible. Il s'agit de toutes les associations dont j'ai la chance d'être membre, de celles qui m'ont invité et de tous les anciens, trop nombreux pour être cités, qui m'ont donné goût à la vie d'étudiant.

Frédéric « Chouchou » Amez  
Praeses 1997/1998

## **INTRODUCTION**

Passer sa calotte est pour beaucoup un moment clef de la vie estudiantine. On garde toujours de ce moment un souvenir impérissable. Alors, autant qu'il soit excellent ! Pour en être sûr, il vaut mieux être bien préparé, afin d'être un impétrant exemplaire. Car un bon impétrant fera, on peut l'espérer, un bon camarade. Et ce sont de bons camarades qui forment les bonnes coronae et garantissent ainsi de bons souvenirs aux impétrants suivants ...

Pour préparer les impétrants de la Bruxelloise, voici quelques informations sur la calotte, bien sûr, mais aussi sur leur régionale, ainsi que sur la cérémonie de prise de calotte proprement dite.

## CHAPITRE PREMIER : LA BRUXELLOISE

### *SECTION PREMIERE : LES ORIGINES*

Il existe à l'Université Catholique de Louvain une assez vieille tradition d'associations d'étudiants bruxellois. La plus ancienne d'entre elles semble être la Société Générale des Etudiants Catholiques Bruxellois, fondée en 1895. La Société Générale, communément appelée la "Gé Bruxelloise", portait bien la marque de son époque. Elle se distinguait notamment par un militantisme catholique peu commun. La tradition attribue d'ailleurs à son fondateur, Edmond Carton de Wiart, la paternité de la calotte (voir infra). Elle publiait un journal, L'Universitaire Catholique qui a fait, pendant toute la première moitié du XXème siècle, les beaux jours de la presse estudiantine.

Association d'envergure, regroupant finalement tant les étudiants bruxellois de Louvain que ceux de Saint-Louis et de l'ICHEC, la Gé Bruxelloise connut une fin moins glorieuse. En 1953, elle organisa un bal de gala dans une salle proche du Coudenberg. Celui-ci se solda par un tel déficit que la société se révéla insolvable et ne put éviter la dissolution.

Quelques années plus tard, une nouvelle association bruxelloise vit le jour : l'Union Bruxelloise des Etudiants de Louvain. Cette nouvelle association, plus modeste par la taille et les ambitions, se présentait plus sous l'aspect d'une association estudiantine "traditionnelle". Ses statuts peuvent encore être consultés aux archives de l'UCL. Malheureusement, à l'instar de plusieurs autres associations régionales, l'UBEL sombra lors du transfert de notre Université de Louvain à Louvain-la-Neuve.

### *SECTION DEUX : LA BRUXELLOISE AUJOURD'HUI*

Le transfert de l'UCL hors de la région de langue néerlandaise fut décidé en 1968. Après étude des différentes possibilités, les autorités académiques portèrent leur choix sur deux sites. Le premier, destiné à accueillir la Faculté de Médecine, était déjà défini bien avant la crise de Louvain. Il s'agissait de terrains situés à Woluwé-Saint-Lambert, en région bruxelloise, où se trouve aujourd'hui le site de Louvain-en-Woluwé. Le second, situé à Ottignies, devait accueillir le reste de l'Université. C'est notre Louvain-la-Neuve d'aujourd'hui. Le transfert de l'UCL fut étalé sur sept ans, et se fit faculté par faculté. Cela explique que pendant les sept années où l'UCL se trouvait répartie sur trois sites, les associations

régionales, à vocation intrinsèquement inter-facultaire, eurent bien du mal à survivre. Beaucoup furent mises en veilleuse pendant cette période.

C'est en 1986 que quelques étudiants décidèrent de remettre sur pied une association Bruxelloise à Louvain-la-Neuve: la Régionale Bruxelloise des Etudiants Louvanistes. Malheureusement, il reste peu de traces des débuts de cette régionale, qui est toujours celle que nous connaissons actuellement.

### *SECTION TROIS : LES CHANTS DES BRUXELLOIS*

Toute association estudiantine qui se respecte dispose de son chant. Les Bruxellois ne sont pas en reste. Chacun des groupements dont nous avons parlé a eu le sien.

#### §1. Le chant de la Gé Bruxelloise

*Marchons ! En avant ! Nous sommes la jeunesse*

*Et Saint-Michel nous regarde content*

*Dans la folle ivresse*

*Des jours dorés de vingt ans.*

***Ref : Allons, en avant, Camarades,***

***Pas de reculade.***

***Ohé ... Bourgeois de la cité,***

***Place aux calottes de l'Université.***

*Et sur nos astrakans brille l'or des insignes*

*Et la balance à côté du serpent.*

*Que le jus des vignes*

*Emplisse les coupes d'argent.*

*Et les lourds marteaux des toques de science*

*Se lèveront pour défendre la Foi.*

*Nos fières croyances :*

*Le Pays, l'Eglise et le Roi.*

#### §2. Le chant de l'UBEL

L'Union Bruxelloise a fait moins de recherches pour son chant. Elle a choisi le refrain d'un chant bien connu des Bruxellois, à savoir le célèbre "Manneken Pis", dû au non moins célèbre Maurice Chevalier. On notera qu'il existe aussi une version flamande de cette chanson.

*Au monde il est un endroit  
Où par le chaud et le froid,  
Règn'un joli petit gars  
Généreux soir et matin.  
Devant de nombreux témoins  
Il déverse tout son bien.*

***Ref : Manneken Pis, petit gars de Bruxelles.***

***Manneken Pis, mignon porte-bonheur.***

***Manneken Pis, arrose les plus belles.***

***Manneken Pis, arrose tous les cœurs.***

***Quand il fait pss, pss***

***Et refait pss, pss.***

***En douce, il pousse gaiement pss, pss, pss.***

***Manneken Pis, une immense innocence***

***Sort à plein jet***

***De son petit sifflet.***

*Les pays peuvent bouger,  
S'énerver, se provoquer,  
Lui, ne daigne pas changer  
Même dans l'adversité.  
Il défend la liberté  
Et le droit de s'exprimer.*

*Les gens les plus réputés  
Sont venus pour l'admirer  
Et lui ont tous présenté  
Des costumes chamarrés,*

*Des vestes emmédaillées.  
Ca ne l'a pas enrayé.*

*Il semble tout contempler  
D'un œil désintéressé.  
Rien ne paraît l'agacer,  
Tout peut aller à rebours ;  
Oui mais lui, jour après jour,  
Il se satisfait toujours.*

*J'ai la très forte impression  
Qu'il aime cette chanson  
Et la coule à sa façon.  
Et j'irai jusqu'à penser  
Que pour la recommencer  
Il demande à bien bisser.*

### §3. Les chants de la Régionale Bruxelloise

La Régionale Bruxelloise des Etudiants Louvanistes a connu deux chants. Le premier était le célèbre "Millardedjeu !", chanté sur l'air de "Mon beau sapin". Par décision du Président de l'année 1995-1996, ce chant fut remplacé par un autre, aux paroles plus variées.

Il s'agit du "Chant des étudiants bruxellois", déjà chanté au Cercle des Etudiants Bruxellois de l'ULB.

***Ref: J'suis bruxellois voilà pourquoi  
En ville, je suis chez moi.  
Je me promène sur les boulevards  
Au milieu des richards.***

*Je vais rue Haute  
Pour faire le Claude  
Chez Jef Trompette  
Au coin de sa charrette.*

*Et vers une heure,  
Je vais rue Neuve,  
Lécher les plats  
Du restaurant Sarma.*

*Place De Brouckère,  
Un dernier verre,  
Le treize barré  
Et je vais me coucher, ohé !*

#### §4. Le ban bruxellois

Le chant de la Bruxelloise, lorsqu'il est entonné par un membre du comité, est suivi du ban bruxellois. On ne connaît pas avec certitude l'origine de ce ban, mais il figure déjà dans les statuts de l'Ordre Académique de Saint-Michel, publiés en 1942.

*– Ara – Moukère ! (ter)  
– Allemaal tegelijk ! – Fourt !  
– Manneken – Pis ! (ter)  
– Allemaal tegen de muur! – Psss*

#### *SECTION QUATRE : LES DISTINCTIONS*

Dans la plupart des associations, il est d'usage d'accorder des distinctions aux membres ou sympathisants méritants. Ces distinctions sont normalement matérialisées par une médaille communément appelée "vlek" (mot bruxellois s'il en est). Les vleks de la Bruxelloise ont, si pas la même signification, en tout cas les mêmes dénominations que ceux de feu l'UBEL. Il s'agit de l'Ordre du Manneken Pis et de l'Ordre de la Biture. Le Manneken Pis est accordé aux membres de la Bruxelloise en raison de leur dévouement à celle -ci. La Biture est en général accordée aux non-membres s'étant distingués par leurs marques de sympathie ou par les services qu'ils ont rendus à la régionale. Etre promu dans l'Ordre du Manneken Pis, est donc, pour un non-membre, un honneur suprême ! Chaque ordre compte trois rangs:

Ordre du Manneken Pis:    - Chevalier,  
                                     - Officier,  
                                     - Commandeur.

- Ordre de la Biture:
- Bitu de Première Classe,
  - Bitu Chronique,
  - Bitu Magnifique.

### *SECTION CINQ : LE DRAPEAU*

L'histoire du drapeau de la Bruxelloise est tellement pittoresque qu'elle mérite bien d'être racontée ici. Prenons cependant quelques précautions, car il s'agit pour l'instant d'une tradition purement orale ... On raconte que le drapeau de la Gé Bruxelloise a été retrouvé en 1993. En avril de cette année, trois camarades participent à une grande manifestation contre le séparatisme. A cette occasion, ils font connaissance avec un ancien combattant, qui leur prétend détenir ce drapeau. Celui-ci aurait été "emprunté" par un officier en partance pour la Corée désireux d'emmener un souvenir, lors du fameux bal de 1953. Il aurait donc flotté sur les positions onusiennes en Corée. En fin de compte, l'ancien combattant décide de leur remettre cet étendard.

La Bruxelloise a pu ainsi récupérer le drapeau vert et rouge de la prestigieuse Gé Bruxelloise, sur lequel est entre autres brodée en lettres d'or la célèbre devise "Sans peur ni bravade" (ce drapeau est d'ailleurs visible sur les photographies de la rentrée académique de septembre 1993). L'année académique suivante, soit 1993-1994, suite à une brouille avec son comité, le Président est "mis en congé" en cours d'année, et part en emportant le drapeau. Depuis, le contact est devenu difficile avec lui.

Pour ceux que cela intéresse, nous disposons encore il y a peu de deux drapeaux. L'un est très grand et d'origine inconnue. Il servait lors de nos diverses activités guindaillantes (coronae, bars, soirées...). Sa trace fut perdue au cours des années 2000. L'autre, de dimension plus raisonnable, est plus récent puisqu'il nous a été généreusement offert par la Ville de Bruxelles en 1997. Il était auparavant réservé aux occasions "sérieuses" (rentrée académique, fête patronale...), où les risques d'atteinte à son intégrité sont moins importants. En attendant de retrouver celui de la Gé ...

### *SECTION SIX : LES PRESIDENTS*

En tant d'années, nombre de membres ont eu l'occasion de se succéder à la tête de notre vaillante régionale ou des associations dont elle est l'héritière. On a pu retrouver la liste suivante.

1895: Edmond Carton de Wiart

1925-1926 : Laurent Heynen

1926-1927 : Florent Hauchamps

1927-1928 : Jean Nieuwenhuis

1928-1929 : Pierre Delville

1930-1931 : Léon Michotte

1932-1933 : Jean Lederer

1935-1936 : André Lederer

1939-1940 : Paul Decraemer

1955-1956 : Jacques Malvaux

1956-1957 : Michel Muls

1957-1958 : Norbert Van Buggenhout

1958-1959 : Hubert Charlier / Julien Gooskens

1959-1960 : Willy De Raemaecker

1960-1961 : Henri Boon

1961-1962 : Maurice Ronsmans / Edouard Costa

1962-1963 : Jacques Tichon

1963-1964 : Daniel Dopere

1964-1965 : Marcel Delire

1965-1966 : Jean-Marie Van Roost

1966-1967 : François Van Reepinghen

1967-1968 : Georges Walckiers

1968-1969 : Marc Gillon

1969-1970 : Jean-Luc Roukens

1970-1971 : Marcel Lavendomme

1971-1972 : Alain Verwilghen

1972-1973 : Alain Knapen

1986-1987 : Benoît Bastin

1987-1988 : Pascal Maes

1988-1989 : Patrice Georges

1989-1990 : Patrick Vanderlinden

1990-1991 : Tristan Wibault

1991-1992 : Xavier Pansaers  
1992-1993 : Emmanuel De Coninck  
1993-1994 : Eric Olivier  
1994-1995 : Véronique Sauval  
1995-1996 : François-Xavier Duchesne  
1996-1997 : Hugues Weiland  
1997-1998 : Frédéric Amez  
1998-1999 : Alexia de la Kethulle  
1999-2000 : Berwinne Johnson  
2000-2001 : Sophie Moulart  
2001-2002 : Xavier Baert  
2002-2003 : Gaëtan Jadin  
2003-2004 : Mathieu Capouet  
2004-2005 : Muriel Morbé  
2005-2006 : Victor Onclinx  
2006-2007 : Alexis Vander Putten  
2007-2008 : Pierre Scaut  
2008-2009 : Valérie Depireux  
2009-2010 : Xavier Girard  
2010-2011 : Jessica Poirier

## **CHAPITRE DEUX : LA CALOTTE**

### *SECTION PREMIERE : LES ORIGINES*

Depuis longtemps, les étudiants ont l'habitude de se distinguer, notamment par le port d'un couvre-chef spécifique. Il existe des couvre-chefs étudiantins bien plus vieux que le nôtre, même en Belgique (notamment le bierpet). La calotte, elle, date du XIX<sup>ème</sup> siècle. Deux thèses sont habituellement émises quant à sa naissance.

La thèse la plus répandue est celle qui attribue la paternité de la calotte à Edmond Carton de Wiart, fondateur et premier président de la Gé Bruxelloise, en 1895. Il se serait inspiré d'une part du chapeau des zouaves pontificaux et d'autre part du bonnet des révolutionnaires belges de 1830, afin de créer un vêtement destiné à montrer les convictions catholiques, le statut universitaire et le patriotisme de son propriétaire. Née au sein de la Gé, la calotte se répandit très vite dans les autres associations étudiantines du monde catholique, à Louvain d'abord, dans le reste du pays ensuite.

Il existe cependant une autre explication, qui n'est pas à prendre à la légère. Selon certains, la calotte aurait une origine un peu plus ancienne, puisqu'elle daterait du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Elle trouverait son origine dans le chapeau porté par les étudiants polonais de Louvain. Ceux-ci, fils de familles réfugiées chez nous, portaient un chapeau d'inspiration polonaise pour se reconnaître. Les étudiants de Louvain les accueillirent à l'époque à bras ouverts. En effet, ils avaient fui la Pologne où ils étaient persécutés par les Russes, entre autres à cause de leur catholicisme. En signe de solidarité, les étudiants louvanistes commencèrent à porter un couvre-chef semblable, qui devint finalement le signe distinctif des étudiants catholiques partout en Belgique. Dans cette hypothèse, la date mythique de 1895 ne serait que celle de la fondation de l'Ordre Souverain de la Calotte, ordre interne de la Gé Bruxelloise. Cet ordre a sombré avec la Gé en 1953, pour être refondé quelques années plus tard indépendamment. Mais ceci est une autre histoire ...

### *SECTION DEUX : LE PORT DE LA CALOTTE*

A l'origine, la calotte se portait presque partout et en presque toute circonstance. Porter la calotte, c'était simplement afficher son statut (étudiant) et ses convictions (catholiques). Aujourd'hui, les choses ont changé ... Après les remous de mai 1968 et la quasi-disparition de

la calotte et du folklore dans les années septante, la calotte, devenue trop souvent synonyme de guindaille, ne se porte plus que dans un contexte étudiantin. Néanmoins, même s'il n'est plus d'usage de la porter pour aller aux cours ou aux examens, elle trouve encore sa place dans des circonstances plus officielles comme les grands moments de la vie académique.

A ce propos, on retiendra que la règle est que la calotte soit portée en chef, ne se retirant que dans certaines circonstances. Le calotin se découvre notamment :

- dans les lieux consacrés;
- dans les locaux privés (il reste couvert dans les "locaux de fonction" : halls facultaires, cercles ...);
- devant le Roi ;
- pour marquer le deuil (il porte alors sa calotte pendante au cou) ;
- pour prendre la parole ou entonner un chant dans une assemblée ;
- pour faire un à-fond.

### *SECTION TROIS : LA DESCRIPTION ET LA LECTURE D'UNE CALOTTE*

La calotte n'est pas seulement le couvre-chef d'un groupe, celui des étudiants catholiques ou inscrits dans une université catholique. Elle est aussi une sorte de carte de visite de l'étudiant qui la porte. Elle décrit sa personnalité et son parcours académique. C'est pourquoi la calotte est un objet strictement personnel. Au cours des années, les symboles figurant sur la calotte se sont considérablement accrus. Son code sémantique s'en est enrichi, bien sûr, mais la lecture d'une calotte en est aussi devenue plus difficile.

#### §1. Description de la calotte

Inutile de décrire longuement l'aspect général d'une calotte. Il s'agit d'un couvre-chef rond et plat, composé d'un fond en velours et d'un pourtour en astrakan ou en léopard. Elle est cependant ornée de divers accessoires ayant chacun une signification précise.

#### §2. Lecture de la calotte

**1. Le fond de la calotte** est en velours. Sa couleur dépend de l'université où elle a été décernée. Les étudiants de Gand ont un fond blanc. Ceux de Liège ont un fond vert. Les autres ont un fond bordeaux ("lie-de-vin").

Le fond est décoré d'un dessin noir représentant quatre boucles. C'est un motif classique de décoration des chapeaux. Néanmoins, les étudiants se sont plus à y voir diverses

significations: les quatre éléments, les quatre points cardinaux ... Libre à chacun d'en trouver une plus intéressante ou ... plus amusante !

**2. Le pourtour** est généralement en astrakan. Cependant, les étudiants nés ou ayant vécu en Afrique pendant au moins 5 ans portent une calotte à bord léopard (sauf exception). Sur la couture entre le pourtour et le fond, on peut trouver une chaîne. Argentée, elle indique que le propriétaire est fiancé ; dorée, qu'il est marié.

**3. Les bandes de bannières** sont situées à l'avant. La première est toujours tricolore. La seconde est aux couleurs de l'université où la calotte a été décernée. Il s'agit généralement des couleurs de la commune où siège l'établissement. Par exemple vert-rouge pour Saint-Louis (Bruxelles) ou bleu-jaune pour l'ECAM (Saint-Gilles). Mais il y a deux exceptions notoires. Les couleurs de l'UCL et de la KUL sont le bleu et le blanc (azur et argent), couleurs de la Sainte-Vierge, patronne de ces universités.

Au croisement des bandes de bannières se trouve parfois une bande jaune et blanc (or et argent). C'est la **bande papale**, portée par les étudiants de l'UCL et de la KUL. Elle rappelle que ces universités ont été fondées par le duc Jean IV de Brabant, expressément autorisées par une bulle pontificale de Martin V, en 1425.

**4. La bande facultaire**, située à l'arrière, indique les études du propriétaire. Sauf exception, chaque bande indique une faculté. L'insigne posé sur la bande indique la section ou le département dans la faculté.

ETUDES	BANDE FACULTAIRE	INSIGNE
Théologie	satin mauve	alpha-oméga
Philosophie	gros grain blanc	tête de Minerve
Droit	gros grain bordeaux	balance
Criminologie	gros grain bordeaux	balance avec glaive ou faisceaux
Sc. économiques, politiques et sociales	gros grain jaune	lauriers
Ingénieur commercial	gros grain orange	caducée de commerce
Histoire	gros grain gris	soleil et tête de Périclès
Philo. Classique	gros grain gris	soleil e casque romain
Philo. Romane	gros grain gris	soleil et plume
Philo. germa.	gros grain gris	soleil et aigle
Médecine	velours rouge	caducée de médecine
Kinésithérapie et éducation phys.	velours rouge	anneaux olympiques
Pharmacie	velours vert	caducée sur coupe
Mathématiques	gros grain violet	pi
Physique	gros grain violet	transformateur
Chimie	gros grain violet	alambic
Biologie	gros grain violet	symboles féminin et

		masculin
Géographie	gros grain violet	globe terrestre
Géologie	gros grain violet	piolets croisés
Sciences appliquées	gros grain bleu compas	marteau et piolet
Agronomie	gros grain vert	charrue
Psychologie	satin bleu	psi et caducée de psychologie

Il est possible de trouver plusieurs bandes facultaires sur une même calotte. Cela veut soit dire que le propriétaire est inscrit à deux épreuves en même temps (les bandes sont alors posées côte à côte), ou qu'il a changé de faculté (la bande de la nouvelle faculté se superpose alors partiellement à celle de l'ancienne).

**5. Les quatre quarts de la calotte.** Traditionnellement, on divise le pourtour de la calotte en quatre. Chaque quart reçoit une fonction spécifique et est destiné à accueillir certains insignes. En regardant la calotte d'en haut:

- **quart avant gauche:** partie destinée à indiquer l'université et l'association qui a décerné la calotte (par exemple : UCL - BXL). On y trouve les épinglettes (ou "centres") des associations dont fait partie le propriétaire.

- **quart avant droit:** partie représentative du parcours académique. On y place une étoile par année, dorée pour une première inscription à une épreuve, argentée pour une seconde inscription à la même épreuve. Au-dessus des étoiles peuvent se trouver d'autres insignes, indiquant *presque exclusivement* la fonction occupée durant l'année concernée, l'exception est l'abeille. Voici quelques exemples:

- Président : couronne dorée ;
- Vice-président : couronne argentée ;
- Trésorier : bourse ;
- Secrétaire : plume ;
- Délégué bar : chope ;
- Abeille au dessus de l'étoile représentant l'année dans laquelle elle a été décernée : zèle dans la vie associative.

On peut trouver, à côté d'une étoile, une palme. Elle indique l'obtention d'un diplôme à la fin de l'année concernée. Il n'est toutefois pas d'usage de mettre une palme pour un diplôme de premier cycle.

- **quart arrière droit:** on y trouve les centres des différentes associations dont le propriétaire est sympathisant, ainsi que les épinglettes commémoratives de manifestations estudiantines.

- **quart arrière gauche:** c'est la partie personnelle. On y trouve les insignes décrivant la personnalité du propriétaire ou marquant le souvenir d'un évènement personnel. En voici une liste non exhaustive :

Ancre	amour de la navigation, de la mer
Ane	blessé en guindaille
Appareil photo	amour de la photographie
Bouffon	bouffon
Chope	amour de la bière
Cadenas	soumis
Carotte	surpris en train de faire l'amour
Grappe de raisin	amour du vin
Chameau à l'endroit	cœur à prendre
Chameau à l'envers	cœur pris
Lyre	amour de la musique
Sous troué	une par nuit au poste pour motif
Bouteille de bordeaux	estudiantin
Bouteille de champagne	une par grosse cuite
Lion	une par coma éthylique
Fleur de lys	patriote ou flamand
Poignée de mains	royaliste
Pigeon	ami fidèle
Flambeau	pigeon
Flèche	allumeuse
Feuille de vigne	éjaculateur précoce
Rose	perte de la virginité (hommes)
Saint-Michel	perte de la virginité (femmes)
Tête de mort	seconde session intégrale
Escargot	namurois
Châssis à molette	carolorégien

Perron	liégeois
Singe	montois
Hure	luxembourgeois
Bacchus	grand buveur
Sabot	amateur de théâtre
Éléphant	spécialiste de l'humour lourd
Loup de face	chimacien
Pingouin	fille froide, bagarreur

Il existe encore bien d'autres insignes à placer dans la partie personnelle de la calotte, mais ceux-ci sont les plus courants. On peut d'ailleurs se demander si certains d'entre eux ont vraiment leur place sur une calotte ...

Dans bien des cas, il convient que ce ne soit pas le propriétaire de la calotte qui acquière ses insignes, mais qu'ils lui soient offerts (par exemple, la poignée de mains).

**6. La doublure.** Une règle veut que la doublure de la calotte soit la même couleur que la bande facultaire. Le respect de cette règle est néanmoins très relatif. De plus, elle peut poser problème quand une calotte porte plusieurs bandes facultaires de couleurs différentes.

## CHAPITRE TROIS : LE PASSAGE DE CALOTTE

### *SECTION PREMIERE : APERCU HISTORIQUE*

Le folklore estudiantin est chose mouvante. Il ne faut surtout pas croire que le port de la calotte a toujours, comme aujourd'hui fait l'objet d'un examen. Bien longtemps, pour porter une calotte, les étudiants se contentaient d'un passage chez le chapelier. Porter la calotte, c'était s'afficher comme étudiant catholique. Ceci n'allait pas nécessairement de pair avec la guindaille.

La calotte fut portée ainsi jusque dans les années soixante. Mais elle faillit bien disparaître au cours de la décennie suivante, particulièrement marquée par les séquelles des mouvements sociaux de mai 1968. La mentalité de l'époque s'accommodait mal du port d'un couvre-chef typiquement estudiantin et de la vie corporative traditionnelle. Heureusement, dans les années quatre-vingt apparut un regain d'intérêt pour la calotte. Afin d'inciter les jeunes à porter notre couvre-chef, quelques anciens firent de la "prise de calotte" une sorte de rite initiatique. D'abord passée en buvant beaucoup au coin d'un bar, ensuite de façon plus formelle au sein d'une corona, la calotte reprit vie sur le site de Louvain-la-Neuve. On peut donc dire que si la calotte est centenaire, la façon dont on la décerne aujourd'hui remonte au milieu des années quatre-vingt.

### *SECTION DEUX : LA CORONA*

Il est aujourd'hui d'usage de passer sa calotte au cours d'une cérémonie prenant la forme d'une corona. La corona est une très vieille pratique estudiantine datant selon certains de plusieurs siècles. Le nouveau mode de passage des calottes a eu l'effet positif de remettre cette pratique à l'honneur. Il a eu pour effet négatif de trop associer le concept de corona au passage de calotte, si bien qu'aujourd'hui lorsqu'on parle de corona, beaucoup ne s'imaginent pas qu'il puisse s'agir d'autre chose que de décerner des calottes.

#### §1. Principes généraux

La corona peut se décrire comme une réunion d'étudiants caractérisée par son formalisme. Il ne s'agit pas, comme pour une quelconque autre guindaille, de venir simplement boire et discuter avec quelques amis. La corona vise à faire participer chacun au

déroulement de la réunion dans un esprit de convivialité, y compris des camarades qui ne se connaissaient pas au départ.

Si les modalités de la corona peuvent varier sensiblement d'une association à l'autre, il existe un certain nombre de constantes. Les participants s'installent autour de tables disposées en U. A la table du fond s'installe le Praesidium, qui dirige la séance. Sa composition peut varier. Il comprend toujours un Grand-Maître (appelé Senior ou Praeses) et un Censeur. Le Grand-Maître a la direction générale de la séance. Le censeur est chargé de veiller au respect des règles, et peut punir les infractions. Il va de soit que cette possibilité est aussi offerte au Grand-Maître. A ce duo peut s'ajouter un Substitut, sorte de Vice-Grand-Maître. Il est chargé de remplacer le Grand-Maître si celui-ci doit quitter la séance, et plus généralement de l'assister dans l'organisation de la réunion.

Il existe d'autres fonctions dans une corona. Le Questeur qui est chargé de récolter la contribution financière des participants, cette fonction est en général exercé par le trésorier/la trésorière. Le Cantor Primus est le membre chargé de choisir les chants, de les entonner, de diriger leur exécution, voire d'en apprendre de nouveaux à la corona.

## §2. Les règles

Le déroulement de la séance répond à un certain nombre de règles, dont la violation entraîne une punition infligée par le Grand-Maître, le Substitut ou le Censeur. Notons immédiatement que ces usages évoluent avec les années et que les règles actuelles sont plus complexes que celles en vigueur dans le passé. Voici les règles principales utilisées aujourd'hui :

- personne ne parle sans y être autorisé par le Grand-Maître. On demande la parole par la formule ***Peto verbum***. Le grand-maître acquiesce par ***Habes*** ou refuse par ***Non habes***. Si la parole est accordée, le camarade se lève, se découvre et commence par les mots ***Ergo habeo***. Il terminera son exposé par ***dixi***.

- un participant ne boit jamais seul. Pour boire, on salue un camarade de la calotte, et l'on boit avec lui.

- pour quitter temporairement la séance, il faut demander l'autorisation par la formule ***Opto ut tempus pissandi*** (ou ***rotandi***, ou autre selon le cas) ***personnalis***. Quand on quitte sa

place, on dépose sa calotte sur son verre de bière rempli, les bandes de bannières tournées vers le Grand-Maître.

- la même chose est valable pour quitter définitivement la séance. La formule est alors ***Rogo corona exire.***

- on ne boit que de la bière aux coronae, il est néanmoins possible de boire du ***mazout*** si le Grand-Maître en donne la permission. Il faut noter que lors des coronae banane radieuse l'impétrant boira de la bière avec du Pisang et distribuera des cacahouètes aux camarades.

- on n'applaudit pas lors d'une corona. Et on n'y mange pas non plus, même pas des chips. Sachez que le sexe est également interdit en corona.

- lorsqu'une punition est infligée, la personne visée s'exécute en disant ***Paenitet me pecasse sive pecavisse.*** Quand on accorde une récompense, la formule de réponse est ***Gaudeo quod non pecavi et illud poculum merui.***

- une arrivée tardive doit être sanctionnée. Le retardataire se présentera devant le ***Praesidium*** et demandera sa punition : ***Decet me castigare propter moram.***

- au moins une fois par corona, il est d'usage que le Grand-Maître suspende la séance pour permettre aux camarades de se détendre quelques instants. Il prononce pour ce faire la formule ***Opto ut tempus commune secundum multiseclarem traditionem pissandi vel rotandi sit !*** Les camarades répondent par ***Optamus.*** La séance reprendra à l'injonction du Grand-Maître, généralement ***Tempus ex ! Omnes ad loca ! Omnes ad sedes !***

- lorsqu'un camarade, au cours d'une prise de parole ou de la présentation d'une guindaille, en vient à citer un autre camarade présent, celui-ci se lève, se découvre, et boit un petit coup.

- si un camarade, pour une raison dûment justifié, veut être dispensé de boisson, il demande cette dispense au Grand-Maître par la formule ***Rogo impotentiam majorem, Rogo impotentiam minorem*** ou ***Rogo impotentiam plenam*** selon le cas.

- toute bière renversée est bue en double.

Pour le surplus, on notera qu'est apparue ces dernières années une règle curieuse : le devoir de parler à la troisième personne. Cet usage, très généralisé à Louvain-la-Neuve,

appelle néanmoins quelques réserves. On remarquera qu'il introduit une discordance entre les formules latines et les exposés en français, puisque les formules restent, elles, à la première personne (*Peto verbum, ergo habeo, dixi...*).

### §3. L'esprit

Vue sous l'angle de ses règles, la corona semble être une activité sérieuse, voire guindée. Mais il ne faut pas oublier l'esprit qui anime toute réunion d'étudiants : camaraderie et bonne humeur. Le respect des règles est une nécessité en certains moments de la soirée. En d'autres moments, il est moins nécessaire. C'est d'ailleurs là toute l'utilité du censeur. A quoi servirait ce "punisseur" si chacun respectait scrupuleusement les règles ? Le tout est donc **une question de dosage**. Libre à chacun d'enfreindre une règle de corona. Mais que celui qui le fait s'applique à deux choses : **être drôle** et accepter la punition qui lui sera infligée. C'est le principe fondamental de la corona. Le respect formel des règles n'est pas aussi important que celui de l'**autorité** du Praesidium.

### §3. Déroulement habituel

La corona se déroule dans un ordre qui peut varier selon l'association concernée, voire même selon le Grand-Maître. Néanmoins, certaines conventions sont (ou devraient être) respectées partout. La séance à la Bruxelloise commence par l'*Ave confrater*<sup>1</sup> qui est suivi du chant *Gaudeamus*, hymne international des étudiants. Ce rituel ouvre la partie dite sérieuse, au cours de laquelle on entonne les chants dits sacrés, on présente les camarades ... La partie

---

<sup>1</sup> L'*Ave confrater* est une façon très conviviale de se saluer en début de séance. Malheureusement, il est souvent très mal exécuté. Voici le procédé normal:

Le grand-maître (GM) : - Ave confratres ! (Il se lève et se découvre)

L'assemblée (A) : - Ave confrater ! (Tous se lèvent et se découvrent)

GM, montrant son verre : - Ik drink liever bier dan water.

A : - En op kommando van een, twee, drie, vier, vijf, zes, ze-even! (Gm boit jusqu'au ze-even)

GM : - Daar is geen bier in mijn glas gebleven

ou, selon le cas : - Daar is nog bier in mijn glas gebleven.

Il se recouvre.

A : - Ave confrater !

GM : - Ave confrater substitutus (S)

S : - Ik drink liever bier dan water.

Le même rituel se poursuit avec tous les membres de l'assemblée (censor, questor, cantor primus, bruxellenses, hospites nostri, impetrantes). Chacun se recouvre après avoir bu.

"sérieuse" se clôture normalement par le *Io vivat* qui se chante debout et couvert, cette chanson ne doit pas être connue par cœur, les impétrants peuvent donc se servir de leur petit bitu ! En avançant dans la séance, on évolue vers les activités plus "guindailantes", comme les chants traditionnels, les jeux, les présentations de guindailles ... Dans la troisième partie, on vérifie les connaissances des impétrants en ce qui concerne, l'histoire de Bruxelles ainsi que tous ce que le parrain/la marraine de calotte a pu lui apprendre. Dans le cas d'une corona de passage de calotte, on terminera par la remise solennelle de la calotte à l'impétrant.

### SECTION TROIS : LES EXIGENCES POUR LE PASSAGE DE CALOTTE

Les exigences d'une association à l'égard de ses impétrants peuvent légèrement varier d'un endroit à l'autre. On envisage ici le cas de la Bruxelloise.

- 1) La préparation d'un guindaille de présentation.
- 2) La préparation d'une guindaille personnelle ainsi que d'une guindaille commune à tous les impétrants de la soirée.
- 3) La capacité de lire une calotte prise au hasard dans l'assemblée.
- 4) La connaissance des règles et du fonctionnement de la corona.
- 5) La connaissance par cœur des chants dits "sacrés" : chants de régionales, *Gaudeamus*, *Brabançonne*, *Chant des Calottins*, *Chant des Wallons*.
- 6) La connaissance par cœur du chant de *La bière*.
- 7) La connaissance d'un minimum de 5 chants étudiantins traditionnels, dont 3 individuellement et 2 connus par toutes les impétrants de la soirée. Les chants connus par tous les impétrants doivent être des chansons méconnues des Bruxellois.
- 8) La connaissance de l'histoire de Bruxelles.
- 9) La connaissance du Meyboom, de l'Ommegang, des légendes du Manneken Pis, de l'histoire de la Bruxelloise, de la Calotte, du drapeau Bruxellois, des distinctions ... repris dans ce guide. Les recherches complémentaires sont évidemment les bienvenues.
- 10) L'exposé des motivations qui poussent l'impétrant à demander sa calotte.

## CHAPITRE QUATRE : BRUXELLES

### *SECTION PREMIERE : HISTOIRE DE BRUXELLES (979-1831) par Sascha Michels*

#### §1. La naissance de Bruxelles

Un épais brouillard de mystère et d'incertitude recouvre les origines de Bruxelles. Le récit traditionnel raconte que Charles de France, frère du roi Lothaire, était sans privilège mais non sans ambition. En 977, il se fit attribuer le domaine d'Uccle. Dans les années qui suivirent, il se tourna vers Bruxelles et s'y fortifia, vers 979, dans une forteresse édifiée sur les trois îles de la Senne où il construisit également une église du nom de Saint-Géry. Il y fit transférer en 984 les reliques de sainte Gudule qui, selon la légende, faisait, avant l'aurore, des visites à une chapelle en bois dédié à Saint-Sauveur. Une nuit, le démon, furieux de la voir si obstinément dévote, éteignit la lumière de la lanterne en ses mains. Gudule se mit à genoux dans la poussière du chemin, elle pria et la lanterne se ralluma. Une autre fois, alors qu'elle revenait de la chapelle, une nécessiteuse lui présenta son enfant, paralysé des pieds et des mains. Elle le prit dans ses bras, le caressa et demanda sa guérison au Seigneur. Confiante, elle déposa à terre le petit garçon qui se mit aussitôt à sauter de joie.

En 1047, le Comte Lambert II prit la décision de transférer les reliques de Sainte-Gudule en l'église Saint-Michel. Cet événement déçut la population de la ville basse : non seulement elle se sentait protégée par la Sainte, mais elle tirait quelques profits de l'affluence des pèlerins en quête de miracles. La tradition rapporte que lorsqu'un cortège d'ecclésiastiques et d'hommes d'armes escortaient les reliques de Sainte-Gudule, des femmes arrachèrent des poignées de roseaux au bord de la rivière. Armées de ces fouets, elles se précipitèrent sur les soldats, et fouettèrent violemment leurs visages. Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, la coutume se maintint de suspendre aux fenêtres des maisons du quartier Saint-Géry, le 16 novembre, des roseaux et des culottes.

La population de Bruxelles ne cessa d'augmenter et était d'environ 30 000 habitants au milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

#### §2. Les échevins

Dès l'aube du XII<sup>e</sup> siècle, le prince de Bruxelles fut contraint de se faire assister dans sa fonction judiciaire que l'accroissement de la population rendait de plus en plus lourdes. En

effet, en 1138 apparaît pour la première fois la mention du recours à des échevins dont les Bruxellois ont toujours exigé l'intégrité la plus totale. Ceci est confirmé par la légende d'Herkenbald qui, gravement malade, apprit qu'un de ces neveux avait violé une jeune fille : il ordonna aussitôt son exécution. Mais l'officier chargé de l'annoncer au coupable lui conseilla de se cacher et de laisser se calmer l'indignation de son oncle. Après cinq jours, le jeune homme sortit de sa cachette et s'approcha du lit de mort d'Herkenbald en espérant son pardon. Mais, contrairement à ses attentes, le magistrat trouva la force de le saisir par les cheveux et de lui planter une épée dans le cœur.

Pendant le règne d'Henri III (1248 - 1261), Bruxelles et le Brabant jouissaient d'une paix continue alors que les Etats voisins étaient en proie aux guerres civiles et aux querelles entre la Papauté et le Saint Empire Germanique. C'est à cette époque que la première enceinte de la ville, d'une longueur considérable de quatre kilomètres, fut terminée. Alors, déjà, Bruxelles relevait d'une grande importance internationale dont un signe révélateur fut qu'Henri III s'y rendait chaque fois qu'il intervint comme arbitre dans les nombreux conflits internationaux.

### §3. La vie dans une ville en expansion

Deux catastrophes ont frappé Bruxelles au XIVe siècle. De mai 1315 à février 1316, il ne cessa de pleuvoir. Cela ne s'était jamais vu. Les quelques graines qui survécurent à cette pluie continue furent emportées par les eaux. Ceci n'était pas seulement un problème bruxellois mais continental, et tua des centaines de milliers d'européens. Il entra dans les livres d'histoire sous le nom de *grande famine*. Mais, les malheurs n'arrivant jamais seuls, une maladie mystérieuse décima le bétail et aggravât ainsi la famine. Pour couronner le tout, la peste frappa la population affaiblie par la détresse et tua entre un et deux tiers de la population européenne. Pour parachever le tout, un violent incendie ravagea le quartier du Sablon, détruisant plus de deux mille maisons, baraques et ateliers de tisserands. Malgré toutes ces catastrophes, Bruxelles ne cesse de gagner en importance au XIVe siècle et fait de plus en plus figure de capitale du duché brabançon. Entre-temps, l'habitant de la ville commence à étouffer à l'intérieur de l'enceinte car de plus en plus de maisons s'adosent aux murailles ou débordent de celles-ci.

### §4. La Joyeuse Entrée et la guerre de succession du Brabant

Après la mort de Jean III (qui avait trois filles : Jeanne, Marguerite et Marie), c'est à l'aînée Jeanne, épouse de Wenceslas de Luxembourg, que revient l'héritage brabançon en 1355. Mais les villes du Brabant s'inquiétaient de son union avec un prince étranger. Elles profitèrent donc de l'inexpérience des nouveaux souverains pour exiger que, lors de leur *Joyeuse Entrée* à Louvain, ils jurent de respecter une charte qui reprenait l'essentiel de ce que les brabançons défendaient. Parmi cela : l'indivisibilité du territoire, l'accession des seuls Brabançons aux fonctions publiques, la liberté individuelle et l'inviolabilité du domicile. Ceci fût fait ; tout semblait donc réglé. Mais le comte de Flandre Louis de Male ne l'entendait pas ainsi : en effet, il réclama au nom de sa femme Marguerite (qui était la sœur de Jeanne) qu'on lui rende la ville de Malines et une dot de 120.000 écus, promise par le testament de Jean III et non-versée par la duchesse Jeanne. En 1356, son armée se trouva face à celle de Wenceslas. Celui-ci, craignant la défaite, préféra négocier et fut prêt à abandonner Malines. Un armistice fut conclu, mais les Malinois, soutenus par les Louvanistes et les Bruxellois, n'en étaient point d'accord et refusèrent la cession de la seigneurie en rappelant la charte qui assure l'indivisibilité du territoire. Les hostilités reprirent donc en août 1356, et les Brabançons se firent écraser par les Flandriens à Anderlecht. Le duc Wenceslas s'empressa de chevaucher vers Maastricht où il comptait recruter des renforts. En août 1356, Bruxelles est donc occupé militairement par une garnison flamandienne. Mais Wenceslas n'avait pas perdu son temps ; au Limbourg, il avait formé une petite armée de 1200 hommes, commandée par la plupart des seigneurs limbourgeois. Ils organisèrent donc la reconquête du Brabant en commençant par Bruxelles.

Everard 't Serclaes se fit désigner pour s'emparer de la ville par surprise, avec l'assistance d'une centaine d'homme. Le 24 octobre, à 11 heures du soir, sous une pluie battante, les assaillants posèrent des échelles sur les remparts du côté du Marais. Everard 't Serclaes escalada la muraille le premier, suivi par ses compagnons. Descendant vers le centre de la ville, 't Serclaes les conduisit jusqu'à sa demeure où l'attendaient sa femme et quelques conjurés. Ils ne prirent pas le temps de se sécher et repartirent vers la Grand-Place. Un cri retentit dans la nuit : « Brabant au riche duc ! ». La bannière de Louis de Male fut arrachée. Les bourgeois et les métiers accoururent. Réveillés en sursaut, les hommes de la garnison flamandienne se rassemblèrent en désordre. Ils comprirent mal ce qui leur arrivait. Ils essayèrent de fuir par une des portes de l'enceinte (Sainte-Catherine), mais des archers les y attendaient. Il ne leurs resta plus que le choix entre se faire embrocher ou bien se lancer du haut des

remparts pour se noyer dans les fossés ou se fracasser le crâne dans leur chute. La ville fut libérée. La paix conclue le 4 juin 1357 mit fin à la guerre de succession du Brabant.

#### §5. La construction de la seconde enceinte

Après cette reconquête, les Bruxellois décidèrent de construire une deuxième enceinte, dont la construction commença en 1357 et se termina en 1383. Cette nouvelle enceinte se développa sur un périmètre de 8 kilomètres, ce qui est énorme à l'époque.

#### §6. Une intense activité économique

Jusqu'au dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle, le drap fit incontestablement la fortune de Bruxelles. On les vendait partout dans le monde connu, comme en France, en Espagne, en Portugal, en Italie et même dans les pays du Levant (Israël, Liban). Bien sûr, l'expansion commerciale de Bruxelles ne se limitait pas à la draperie. Le commerce du vin enrichit plus d'un bourgeois. L'activité économique intense entraîna une abondance de capitaux disponibles. Même le roi d'Angleterre y emprunta de l'argent.

#### §7. Une grande ferveur religieuse

Au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, les signes d'une grande ferveur religieuse se manifestèrent, dont voici deux exemples fameux.

La chapelle du Sablon bénéficiait du prestige d'une légende miraculeuse. On croyait dur comme fer qu'au cours d'un songe, une pieuse Anversoise, nommée Beatrix Soetkens, avait vu apparaître la Sainte Vierge qui lui intima l'ordre de s'emparer d'une statuette vénérée sous le nom de Onze-Lieve-Vrouw op't stocksken (Notre-Dame sur la branchette) pour récompenser Bruxelles et plus particulièrement le Serment de l'Arbalète. Après avoir accompli cette mission malgré la résistance du sacristain, elle s'était embarquée sur un frêle esquif et, par l'Escaut, le Rupel et la Senne, arriva au port de Bruxelles, guidée miraculeusement contre vents et marée, où elle remit la statuette miraculeuse au duc et aux échevins. La confrérie des arbalétriers en reçut la garde et la transféra dans la chapelle du Sablon, rénovée pour l'occasion (avec cette particularité architecturale de n'avoir ni colonnes, ni déambulatoire dans son chœur). A partir de 1348, l'événement fut célébré le dimanche précédant la Pentecôte par un Ommegang, cortège mi-religieux, mi-civil, dont le faste ne cessera de grandir. Le 2 juin 1549, les autorités de la ville de Bruxelles en firent une fête en l'honneur de Charles Quint, de son fils, l'infant Philippe, et de ses sœurs, Eléonore et Marie

d'Autriche, à laquelle participèrent toutes les corporations, les serments, les notables, la noblesse et le clergé. Chaque année, le premier jeudi du mois de juillet et le mardi qui le précède, l'Ommegang continue ainsi de parcourir la Grand-Place.

Une autre légende pieuse mais aux prolongements sinistres confirma la haine dont les Juifs, commerçants et prêteurs d'argent, étaient l'objet dans la population. Selon la tradition orale, un Juif nommé Jonathan avait convaincu un habitant de Bruxelles de voler quelques hosties consacrées et lui avait promis une récompense de soixante moutons d'or. Le vol se fit sans difficultés. Jonathan réunit alors, chez lui, ses amis et livra les hosties à leur dérision. Mais peu de temps après, on le retrouva poignardé dans son jardin. Sa veuve y vit une punition du Ciel et, paniquée, porta les hosties à ses coreligionnaires de Bruxelles qui habitaient le quartier connu sous le nom d'Escaliers des Juifs. Le jour de Pâques, le 12 avril 1370, désirant venger la mort de Jonathan, quelques Juifs jetèrent les hosties sur une table et les percèrent de leurs poignards. Par miracle, des gouttes de sang jaillirent du pain consacré. Affolés, ils chargèrent une femme d'origine juive, mais récemment baptisée, d'aller porter les hosties n'importe où, éventuellement à Cologne. Catherine – car c'était son prénom – n'en fit rien et remit son précieux dépôt au curé de la Chapelle en lui racontant ce qui s'était passé. Le chapelain de Sainte-Gudule, mis au courant, s'empressa d'informer le duc Wenceslas. L'affaire fit grand bruit dans la ville. Tous les Juifs suspectés furent arrêtés, emprisonnés, interrogés, torturés et condamné a mort. Ils furent brûlés sur la place du Wollendries, entre la porte de Namur et la porte de Halle. Certaines sources citent le chiffre de trois, d'autres parlent de cinq ou de sept brûlés. Ce qui est certain, c'est que tous les Juifs furent bannis à perpétuité du duché du Brabant. S'ils revinrent plus tard, ce fut sous le nom de Portugais. Quant aux hosties prétendument miraculeuses, elles furent toutes confiées au chapitre de Sainte-Gudule. Leur culte sera célébré par la procession du Très Saint Sacrement du Miracle.

#### §8. Le Meyboom

Selon la Confrérie des Compagnons de Saint-Laurent, dont l'origine remonte à 1311, la plantation du Meyboom (*Arbre de Joie*), daterait de 1213, année où Bruxelles remporte la victoire sur Louvain. A cette époque, les bourgeois de Bruxelles fréquentaient volontiers des guinguettes, que l'on appelait alors des *Granges*, situées au nord de la ville, au-delà des remparts, à l'endroit dit du *Marais aux Cygnes* (à l'emplacement du quartier actuel de la rue des Marais). Le fisc communal qui percevait de lourdes taxes sur la bière dans les établissements de la ville n'avait aucun droit de taxer hors des murs la boisson favorite des

Bruxellois. Le lambic se débitait donc à prix doux aux Granges du Marais. Un après-midi de 1213, des Louvanistes, en querelle avec les Bruxellois à propos des taxes sur la bière, se présentèrent en force dans le quartier et attaquèrent à l'improviste la Grange dénommée *Het Cattenhuis* où une noce bruxelloise festoyait. Les convives se retranchèrent dans l'établissement où se trouvaient des arbalétriers : les Compagnons de Saint-Laurent. Ceux-ci se présentèrent les premiers au secours des assiégés. En récompense de ce coup d'éclat, le duc Jean de Brabant fit octroi à la Guilde de Saint-Laurent d'un statut corporatif. Jean III décida, en plein accord avec l'échevinage de Bruxelles, de fusionner la Guilde du Marais aux Cygnes avec le Serment des Arbalétriers. Les membres de la Guilde de Saint-Laurent entrèrent de plein droit dans le Serment en qualité de Sociétaires de la Corporation Civile. A ce titre, le droit de planter le Meyboom leur fut confié. On décida de procéder à la plantation la veille de la fête de Laurent, leur saint-patron : le 9 août. Mais c'est en 1308 seulement qu'ils exercèrent leur privilège pour la première fois ; de ce fait, ils purent affirmer procéder à la cérémonie pour la 700ème fois en 2008. L'Histoire, jetant un clin d'œil au folklore, raconte que la plantation doit être réalisée avant 17 heures, sous peine de voir le privilège passer sous les mains des Louvanistes. En 1831, les circonstances étant difficiles et l'argent rare, les hommes hésitèrent à continuer à organiser la plantation, et ce furent les femmes qui protestèrent à l'idée de l'interruption de cette cérémonie. Il est à noter que les cortèges de 1839 et 1849 furent des plus fastueux, et que lors des deux périodes d'occupation de 1914-1918 et 1940-1945, la cérémonie ne fut jamais interrompue bien qu'aucun cortège ne fut organisé, des braves parmi les braves se chargeant de planter un arbuste voire une plante à l'endroit donné, et ce à la date et surtout avant l'heure fatidique. Autre année importante, 1939 où les Louvanistes organisèrent l'enlèvement de l'arbre pendant que s'égayaient dans les *stameneis* les joyeux et truculents *bas-fondistes*. Les Bruxellois, inquiets, désespérés et surtout furieux contactèrent aussitôt la Gendarmerie et les voleurs furent arrêtés à l'entrée de Louvain. Les bas-fondistes abattirent un autre arbre à une vitesse record et le plantèrent avant 17 heures à l'endroit prévu. L'honneur et le droit d'exercer le privilège étaient saufs. Ainsi, chaque année depuis sept siècles, la tradition de la plantation du Meyboom a toujours été respectée : l'arbre se dresse fièrement à l'angle des rues des Sables et du Marais avant 17 heures.

#### §9. La fin du règne de la duchesse Jeanne

Avant sa mort, le 1<sup>er</sup> septembre 1406, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, la duchesse Jeanne qui s'était retirée au palais du Coudenberg vit encore s'achever la construction de l'aile gauche du prestigieux Hôtel de ville, œuvre de l'architecte Jacques Van Thienen.

### §10. Heures sombres : Charles le Téméraire dans la toile de l'Universelle Araigne

Inauguré à Louvain, le 12 juillet 1467, Charles le Téméraire fit son entrée à Bruxelles dans la soirée du 14 août. Quelques membres de chaque métier, portant des torches, l'escortèrent et l'entourèrent. Le duc ne laissa rien paraître de ses sentiments mais, en fait, il n'aimait guère les Bruxellois dont son père, disait-il, avait augmenté outre mesure la richesse et l'orgueil. Charles le Téméraire pénétra à Liège où il imposa à la principauté des conditions de paix humiliantes qui faisaient table rase de ses constitutions, la réduisant au rang d'un simple protectorat. Le sort infligé aux Liégeois étouffa toute velléité de révolte des Bruxellois dont l'agitation se limitait, en somme, à d'âpres discordes entre lignages. Charles le Téméraire était d'une chasteté et d'une frugalité aussi exemplaires qu'exceptionnelles chez les princes. Charles le Téméraire avait en face de lui un Louis XI décidé à rétablir la grandeur du Royaume de France en recourant à tous les moyens pour aboutir à ses fins, c'est pourquoi Charles le Téméraire voulut s'assurer l'alliance anglaise en épousant Marguerite d'York en 1468. Entre temps, Louis XI projetait de réduire les Pays-Bas à la famine en interdisant toute exportation de blé dont notre contrée avait grand besoin et en chargeant ses corsaires de saisir les bateaux des pêcheurs de harengs en mer du Nord. Dans l'espoir de mettre fin à ces menaces d'étouffement et de ruine, Charles le Téméraire chercha en vain à se créer des débouchés économiques par les voies commerciales du Rhin et du Rhône. En ce temps-là, la situation financière et sociale de Bruxelles suscitait de vives inquiétudes. La guilde des drapiers (principal employeur de la société) ne parvenait plus à faire face à ses dépenses et le métier des orfèvres, jadis opulent, affrontait des difficultés de trésorerie. De surcroît, Charles le Téméraire enleva à Bruxelles un de ses atouts de son prestige et de sa prospérité en transférant des institutions importantes à Malines. Charles le Téméraire mourût quelques mois plus tard sur le champ de bataille.

### §11. La capitale des Pays-Bas espagnols : la montée de la puissance habsbourgeoise au son du glas

Parce qu'il était un prince naturel, né dans le pays, et qu'il n'était nullement enclin à l'arrogance, Philippe le Beau se rendit aisément populaire. Après la longue période d'anarchie qu'avaient connue les Pays-Bas, l'absolutisme était à sa portée. Il eut l'habileté de ne pas en user. Il renoua avec la tradition d'une monarchie tempérée par l'intervention des Etats généraux et des Etats provinciaux. Il réinstaura Bruxelles comme capitale et y re-transféra les institutions. En 1497, Philippe le Beau amena au Coudenberg sa femme, l'infante Jeanne, fille

d'Isabelle de Castille et de Ferdinand d'Aragon. Jeanne de Castille souffrait d'un désordre mental. Isolée dans un milieu qui la déconcertait, elle rendit la vie impossible à son mari par de terrifiantes crises de jalousie souvent justifiées, il est vrai, par des aventures galantes.

En 1504, les Bruxellois furent pris de panique à la suite de plusieurs secousses sismiques. Le tremblement de terre ne fit pas de victimes mais le caractère exceptionnel du phénomène incita certains à le considérer comme le présage de grands événements. Effectivement, la reine Isabelle de Castille mourût quelques jours plus tard. Un an après la mort de sa belle-mère, dans une chaleur torride, Philippe but de l'eau avec avidité. Aussitôt, il se mit à vomir, la fièvre le saisit et son corps se couvrit de taches noires. On appela des médecins et sa femme qui était enceinte pour la sixième fois. Elle se mit à secouer désespérément son mari qui mourut entre ses bras. Était-il mort d'empoisonnement ? La question restera toujours sans réponse. Au milieu des glas et des funérailles princières, l'heure des Habsbourg avait sonné.

#### §12. Marguerite d'Autriche gouvernante

La nouvelle du décès inopiné de son souverain plongea Bruxelles dans la stupeur et l'inquiétude. Les Pays-Bas se sentaient menacés par la France dont le roi Louis XII revendiquait la tutelle des enfants de Philippe le Beau. Son fils aîné Charles Quint étant trop jeune pour gouverner, son oncle, Maximilien d'Autriche, prit la régence du Brabant. Ce n'est qu'en 1514 que Charles Quint fut instauré comme duc du Brabant. Il fit son entrée à Bruxelles le 28 janvier pour y prêter serment. Les Bruxellois furent frappés par son allure royale. Une belle chevelure blonde soulignait la pâleur de son visage dominé par un long nez effilé. En 1516, une autre couronne échut au souverain des différentes provinces des Pays-Bas par la mort de son grand père, Ferdinand d'Aragon, roi d'Espagne. Proclamé roi à Bruxelles, Charles devait l'être aussi en Espagne, mais le souverain ne se hâta pas de quitter le palais du Coudenberg, dans sa ville préférée. Ce n'est qu'un an plus tard qu'il partit pour l'Espagne, en confiant à sa tante Marguerite d'Autriche la régence du Brabant. Puis, en 1519, il fût élu à la dignité d'empereur du Saint Empire Germanique. Ce fut sous Charles Quint que Bruxelles retrouva sa position de capitale avec les avantages que cela comportait, ce qui ne changea rien au fait que les Bruxellois s'opposèrent régulièrement aux demandes de subsides dont Charles Quint avait besoin pour financer sa politique extérieure.

Pendant ce temps-là, les doctrines de Luther, après s'être implantées à Anvers, commençaient à se propager à Bruxelles. Soucieux de maintenir l'unité de la foi dans les Pays-Bas, Charles Quint institua un système répressif. Le 1<sup>er</sup> juillet 1523, deux moines augustins périrent sur le bûcher dressé sur la Grande Place. La population bruxelloise ne cacha pas son mécontentement : elle estimait que les victimes de supplice avaient été de bons Chrétiens. Marguerite d'Autriche ne devait pas être loin de partager cette opinion : elle n'était pas seulement préoccupée par l'unité religieuse à l'intérieur des provinces qu'elle gouvernait, mais elle était également désireuse de mettre fin aux guerres sans cesse rallumées entre François Ier, roi de France, et Charles Quint. En janvier 1529, elle décida de partir vers Cambrai afin de s'y entretenir en secret avec Louise de Savoie, la reine mère de France. Trois semaines durant, les femmes négocièrent et, en juillet, elles rédigèrent le texte définitif d'un accord garantissant la sécurité des provinces des Pays-Bas.

### §13. Une ville de cour

Rien ne pouvait réjouir davantage les commerçants bruxellois que cette paix des dames. Hélas ! Une épidémie (appelée la suette anglaise) qui s'était répandue en Allemagne et aux Pays-Bas n'épargna pas la ville, malgré la précaution prise de fermer les sept portes. Rentrée de Cambrai, Marguerite d'Autriche résidait au palais du Coudenberg, qu'elle ne quitta pas malgré le fléau. Elle ordonna pour le 24 août un carême général et une procession solennelle. Un évêque célébra la grande messe et porta ensuite les hosties qui avaient été prétendument poignardées par quelques Juifs, cent-soixante ans auparavant. La mortalité diminua progressivement. La gouvernante décida alors que, chaque année, sortirai une procession en action de grâces pour la fin de l'épidémie. Laïcisée, elle est à l'origine de la grande kermesse de Bruxelles. En janvier 1530, la Souveraine Dame remit son âme à Dieu.

Charles Quint arriva à Bruxelles le 25 janvier 1531 où il prit résidence. Bruxelles étant devenue la résidence du plus puissant monarque d'Europe, elle attirait quotidiennement ambassadeurs étrangers, officiers de haut rang et grands ecclésiastiques. La population bénéficia de cette animation continue.

### §14. La gouvernante sans faiblesses de Marie de Hongrie

En juillet 1531, Charles Quint annonça son prochain départ pour l'Allemagne et nomma sa sœur Marie de Hongrie en qualité de gouvernante. Elle avait un caractère presque masculin et discutait de la guerre comme un général, réussissant à imposer sa volonté par un

simple regard. Le 5 août 1532, à la suite d'une explosion du prix du grain, des bandes d'hommes et femmes pauvres attaquèrent et pillèrent les maisons et les entrepôts de personnes accusées d'être des accapareurs. La reine gouvernante essaya en vain de rétablir le calme. Elle se vit contrainte de rencontrer une délégation des métiers à laquelle elle dû promettre d'appuyer les multiples revendications auprès de son frère l'empereur. Néanmoins, le mouvement se radicalisa. A la nouvelle de ces événements, Charles Quint invita sa sœur à annuler toutes les concessions qui lui avaient été arrachées et à rassembler une armée d'intervention. Mais Marie put se dispenser de recourir à la force. A Binche, où elle s'était retirée, une délégation bruxelloise vint implorer son pardon. Devenue méfiante, la gouvernante n'accepta de négocier qu'avec des personnalités responsables (échevins et membres des différents Conseils). Les négociations furent longues et aboutirent à la fin de l'année au renforcement de l'autorité centrale. Les anciens serments furent dissous ; de nouveaux furent créés.

En 1542, François Ier, roi de France, attaqua les Pays-Bas. Ses armées ravagèrent le Hainaut et le Brabant mais n'atteignirent pas Bruxelles. Marie de Hongrie avait déclaré qu'elle voulait vivre et mourir à Bruxelles avec ses habitants. Elle fit donc renforcer les fortifications à l'intérieur desquelles se trouvaient accumulés canons et munitions. Mais, avant que les Français ne puissent assiéger la ville, ils furent écrasés par Charles Quint.

#### §15. La visite de l'infant Philippe

Epargnée par les affres de la guerre, Bruxelles célébra la conclusion de paix imposée par l'empereur au roi de France en septembre 1544. En 1549, à l'occasion de la présentation de l'infant Philippe par son père, une fête éblouissante fut fêtée ; cette fête ne fit que souligner le gouffre séparant la mentalité des Espagnols de celles des Brabançons. Le fils de Charles Quint s'était fait accompagner de la fine fleur de la noblesse espagnole, dont le duc d'Albe. Une quantité de personnes appartenant à l'Eglise et au monde de l'esprit, ainsi que toute la chapelle royale étaient de la partie. Le commun dénominateur de cette foule était l'ignorance du français et du flamand mais, davantage encore, un complexe de supériorité à l'égard de la population. Celle-ci vit avec stupeur, le soir du Jeudi Saint, une lugubre procession de deux cents participants coiffés de cagoules noires, percé de trous à la hauteur des yeux, le torse nu, qui se flagellaient la peau à grands coups de verges toutes en récitant des litanies. Choqués, les Bruxellois découvrirent un Dieu qui n'était pas le leur : le Dieu des Espagnols. Ils crurent cependant que leurs hôtes méridionaux comprendraient leur propre conception, humaine et

populaire de la religion. Le 2 juin, les autorités urbaines organisèrent la grande procession de Notre-Dame du Sablon (Ommegang). D'une fenêtre de l'hôtel de ville, l'empereur, son fils et ses sœurs Marie et Eléonore assistèrent au défilé des hallebardiers, archers et corporations. Ils s'esclaffèrent au passage de l'orgue dont un ours faisait mine de jouer ; chaque fois qu'il appuyait sur les touches, il tirait les queues des chats reliées par un cordon au clavier. Il en résultait une succession de miaulements discordants. Même l'infant Philippe ne put s'empêcher de rire – ce qui lui arrivait rarement. Les géants, les cygnes et divers groupes symboliques précédaient le cheval ailé que chevauchaient les quatre fils Aymon, portant sur la tête des toques écarlates garnies de plumes blanches. Les Espagnols ne comprirent rien à cette représentation de la légende remontant au temps de Charlemagne, pas plus qu'ils ne se familiarisèrent avec cette intrusion du profane dans une procession qui ne se déployait qu'à la fin du cortège. Le sens caché des déguisements burlesques, l'amalgame des traditions millénaires avec des croyances religieuses leur échappaient totalement. Contrairement à ce que Charles Quint avait espéré, le voyage de son fils dans les Pays-Bas ne créa aucun lien psychologique entre lui et le peuple. Le comportement de son entourage espagnol accentua au contraire une incompréhension réciproque (la même qui opposait le caractère de Charles Quint, un vrai Bourguignon, à celui de l'infant Philippe, une véritable Espagnol).

Entre temps, François Ier était mort, épuisé par les plaisirs autant que par les revers. Aussitôt, le roi Henri II traita la reine-mère Eléonore comme une étrangère, voire une ennemie. La sœur de Charles Quint se hâta de quitter la cour de France pour rejoindre sa sœur Marie de Hongrie à Bruxelles. Pour dissiper l'inquiétude générale, l'empereur vint à Bruxelles en 1553. Durant le règne de Charles Quint, les Français ne parvinrent jamais jusqu'aux remparts de la capitale.

#### §16. L'abdication de Charles Quint

En 1555, Charles Quint, dont l'esprit religieux le poussait à situer dans la perspective de l'au-delà la plus grande part de ces dernières années de sa vie, décida d'abdiquer. Philippe avait vingt-huit ans et paraissait prêt à régner sur l'Espagne et les Pays-Bas. La cérémonie d'abdication qui se déroula au palais du Coudenberg ne concerna évidemment que les Pays-Bas. Mais il est révélateur que c'est la seule à laquelle Charles Quint participa physiquement : les autres renonciations à ses pouvoirs se firent par écrit. C'est à quinze heures, le 25 octobre 1555, qu'il tint son dernier discours en tant qu'empereur ; il commença par rappeler que c'est à Bruxelles, au même lieu et à la même heure, que, quarante ans auparavant, il avait été

émancipé. Il indiqua son choix de faire de Bruxelles le point de départ de son règne, comme le point final. Il tint ainsi un long discours à la fin duquel il demanda la bénédiction de Dieu sur son fils qu'il exhorta à être bon prince. Selon les témoins oculaires, ni l'empereur ni son auditoire ne purent retenir leurs larmes. On s'attendit alors à un discours de Philippe qui, avec un fort accent espagnol, lit une feuille où était écrit : « *Messieurs, je comprends, il est vrai, très bien le français, mais je ne le possède pas assez pour pouvoir m'adresser à vous dans cette langue. Vous allez donc entendre ce que Monseigneur d'Arras va vous dire de en mon nom.* » A l'émotion intense succéda alors un sentiment de malaise.

#### §17. La rupture des 17 provinces : un malaise grandissant

Un climat de tension se développait entre Philippe II et ses sujets des Pays-Bas. Isolé dans son palais du Coudenberg, où ne déambulaient que des seigneurs espagnols, le roi ne communiquait presque jamais avec les membres du Conseil d'Etat. Mais la situation commença à sérieusement se gâter lorsque Philippe II exigea l'application stricte et immédiate des ordonnances de son père contre les hérétiques. Jusqu'alors, grâce à la volonté de modération des gouvernantes générales, les proclamations de Charles Quint et quelques exécutions avaient surtout servi à dissuader la population de se laisser séduire par les nouvelles idées religieuses.

#### §18. Philippe II s'en va en répandant les pommes de discorde

En 1559, le roi convoqua au Coudenberg les Etats généraux pour leur faire ses adieux mais surtout pour leur faire connaître la nomination de Marguerite de Parme, fille illégitime de Charles Quint, en tant que gouvernante générale. Marguerite de Parme devenait belge à mesure que se prolongeait son séjour dans les Pays-Bas. Elle signala au roi qu'elle partageait l'avis de la population, qui reprochait la rigueur avec laquelle on persécutait les hérétiques.

#### §19. Le compromis et la conspiration des nobles

Un poignée de seigneurs des Pays-Bas se confédéra et s'engagea sous serment à combattre l'Inquisition. La capitale devint très vite le centre de ralliement politique et moral de ce mouvement. Les confédérés s'assemblèrent au quartier du Sablon. De là, ils se rendirent au palais où une délégation fut reçue par la gouvernante. Les conspirateurs lui remirent deux requêtes, dans lesquelles ils demandèrent d'ordonner aux inquisiteurs de suspendre leurs poursuites jusqu'à décision ultérieure du roi. Ceci fut fait. Un certain temps, les Bruxellois

crurent à l'apaisement et s'imaginèrent que, sous la pression de la conspiration des nobles, le libre exercice de la nouvelle religion était autorisé.

## §20. Le duc d'Albe, ange exterminateur de Philippe II

La réponse de Philippe à cette requête fut quelque peu différente des attentes des Bruxellois. Philippe étant un ennemi juré à la fois de toutes les hérésies et de tout manque de respect à l'autorité, entendait châtier ceux qui, à ses yeux, s'étaient comportés en traîtres. Il envoya le duc d'Albe à Bruxelles, lui donna dix-sept milles hommes de troupe et l'institua son lieutenant, ce qui imposait à tous, y compris la gouvernante général, le devoir d'obéissance absolue. Le duc d'Albe releva dès son arrivée Marguerite de Parme de son poste de gouvernante générale et institua le tribunal des Troubles. Le régime de la terreur fut inauguré. Après avoir écrit au roi pour lui conseiller une dernière fois la clémence, Marguerite de Parme prit congé et quitta Bruxelles. La comparant à son successeur, les Bruxellois commencèrent à la regretter amèrement. Le Tribunal des Troubles multipliait les arrestations et méritait promptement le nom de tribunal du sang. Une vingtaine de nobles furent décapités au Sablon ; lorsque les têtes tombaient, les soldats espagnols poussaient des acclamations. Le peuple, indigné, voulait se ruer sur eux. Le duc d'Albe écrivit à Philippe : « *Les exécutions ont laissées dans les esprits une terreur si grande que l'on croit ici qu'il s'agit de gouverner à perpétuité dans le sang. Tant que les sujets auront cette opinion, il ne leur sera pas possible d'aimer le roi* ».

Entre-temps, la conspiration avait pris possession de plusieurs villes des Pays-Bas, ce qui obligea le duc d'Albe à les affronter. Philippe II décida de remplacer le duc, mais il était déjà trop tard. Les Bruxellois prirent leur sort en main. Ils renforcèrent la défense des portes, tours et murailles, ce qui dissuada les cavaliers espagnols de s'introduire dans la ville. Bruxelles garnit les remparts de grosse artillerie et fit distribuer des demi-haches aux bourgeois qui n'avaient pas de mousquets. Soupçonnant les Espagnols de la garnison de vouloir faciliter l'attaque de leurs compatriotes, les Bruxellois les expulsèrent de la ville après une fusillade qui tua ou blessa plusieurs personnes. C'est également à Bruxelles qu'un décret fut publié qui déclarait les Espagnols mutins, traîtres, perfides et rebelles, ordonnant à tous sujets des Pays-Bas de les poursuivre et de les exterminer partout où ils les trouveraient armés. La guerre devint inévitable. Bruxelles, étant menacée par les affrontements avec Philippe II, décida de brûler les *pesthuyzen* près des remparts qui pouvaient servir de postes d'observations à l'ennemi. Ceci fut une décision fatale, puisque la peste et la dysenterie

fondirent sur la ville qui ne disposait plus guère de demeure pour les pestiférés. Mais ce siège de Bruxelles n'eut jamais lieu car, en même temps, don Juan, qui devait assiéger Bruxelles, mourut de la typhoïde. La révolution politico-religieuse des Pays-Bas connut, dès lors, une nouvelle phase. Le destin de Bruxelles aussi.

#### §21. Sous le régime de l'intolérance : une république calviniste

Philippe II envoya le prince de Parme, Alexandre Farnèse, à la reconquête des Pays-Bas, et, après peu de temps, celui-ci réussit à prendre possession des provinces wallonnes. A Bruxelles, on prit la décision d'instituer un conseil de guerre ayant à sa tête Olivier Vanden Tijmpel. Entièrement dévoué aux calvinistes, il accapara tous les pouvoirs. Ses membres se payaient sans honte sur la vente des biens confisqués aux communautés religieuses. Olivier Vanden Tijmpel était un remarquable homme de guerre mais se montra incapable de réduire la tension entre la population et les garnisons, en particulier celle des Ecossais qui avaient détruit et pillé les églises, monastères et couvents en entrant, en tant que support, dans la ville. En mai de l'année 1581, le culte catholique ayant été aboli, on assista à la dispersion des religieux de tous les ordres. Dans les écoles, on ne pouvait enseigner que le seul catéchisme réformé et on ne pouvait utiliser que les livres ayant été approuvés par les pasteurs calvinistes. Les jours de fête catholique furent supprimés et les processions interdites. Le 26 juillet 1581, à l'hôtel de ville, fut lue la proclamation de la déchéance de Philippe II. Mais les opérations militaires se poursuivirent, généralement à l'avantage d'Alexandre de Farnèse, et la situation de la capitale devenait de jour en jour plus angoissante. Les prix de toutes choses ne cessaient d'augmenter et la famine menaçait les pauvres.

#### §22. La clémence d'Alexandre Farnèse

Durant l'hiver 1584-1585, les armées d'Alexandre Farnèse cernaient complètement Bruxelles, aussi Olivier Vanden Tijmpel se laissa-t-il convaincre d'entamer des négociations avec le prince de Parme. Une députation de 17 Bruxellois, dont la plupart étaient catholiques, se rendit au camp de Beveren pour traiter avec le prince de la paix. Après avoir écouté Alexandre Farnèse qui les accusait d'avoir plongé la ville dans les calamités, ils furent surpris par sa mansuétude. Une amnistie générale était accordée à tous les bourgeois et habitants, assortie du pardon et de l'oubli de tous les crimes, forfaits et excès qui avaient été commis. Les églises et autres biens sacrés, ruinés pendant les troubles, devaient être restaurés. Tous ceux qui ne voudraient pas rentrer dans le giron de l'Eglise catholique romaine bénéficieraient

d'un délai de deux ans pour mettre leurs affaires en ordre ; passé ce délai, ils devraient quitter la ville, tout en étant libres de choisir leur nouvelle résidence. Etant donnée la pauvreté de la ville, il ne leur fut pas imposée de rançon. Pourquoi cette clémence ? Parce qu'il s'agissait de la capitale du Brabant et de la ville où le prince de Parme pensait bientôt s'établir en qualité de gouverneur. Demeurés catholiques dans l'immense majorité, les Bruxellois ne se livrèrent à aucunes représailles envers les Calvinistes qui avaient pris le risque de demeurer dans la ville. Alexandre Farnèse étant plutôt libéral, il aurait voulu accorder la liberté d'esprit pour préserver l'unité des Pays-Bas, mais il se heurtait à la volonté de Philippe II de rejeter toute liberté de conscience. La rupture des 17 provinces était quasiment consommée. Farnèse fut rappelé en Espagne et remplacé par un nouveau gouverneur général. On en revenait à l'odieuse intolérance du duc d'Albe.

### §23. Enfin les archiducs Albert et Isabelle

L'archiduc Albert avait 37 ans lors de son entrée à Bruxelles en 1596. Après quelques mois de campagne militaires, d'abord victorieuses puis malheureuses, l'archiduc Albert fut autorisé par son oncle Philippe II à négocier la paix avec la France. Puis, le 15 août de la même année, les Etats généraux reçurent communication de l'acte de cession par lequel Philippe II transmettait les Pays-Bas à sa fille, l'infante Isabelle, et à son futur époux, l'archiduc Albert. Bien sûr, on ne leur donna pas connaissance des conventions secrètes de l'acte, qui obligeaient les souverains à se soumettre en tout aux ordres de l'Espagne, à maintenir des garnisons espagnoles en différentes places fortes, à reconquérir les Provinces du Nord et à poursuivre les hérétiques. En 1599, la joyeuse entrée dans la capitale eut lieu sur deux chevaux blancs. Un des bienfaits du règne des archiducs Albert et Isabelle fut de restituer pleinement à Bruxelles son rôle de capitale, qui avait été étouffé durant la période calviniste. Les débuts du règne, marqués par la poursuite de l'épuisante guerre contre la Hollande, furent assez pénibles pour les souverains. Ils constatèrent que les Etats généraux refusaient obstinément l'aide financière dont ils avaient besoin pour financer la guerre. Philippe III, roi d'Espagne, envoya le meilleur homme de guerre dont il disposait, le Génois Ambroise de Spinola, qui s'empara en 1604 de la dernière place forte dont disposait la Hollande encore en Flandre. Le désargentement des deux adversaires facilita la conclusion d'un armistice en 1607 et de son prolongement, la trêve de Douze Ans.

### §24. Une restauration économique

Durant cette trêve de Douze Ans, Bruxelles renoua avec la prospérité économique. Les faveurs princières et les dépenses de la cour encouragèrent le développement des industries de luxe.

#### §25. A nouveau les fêtes

Parce qu'Isabelle savait que les Bruxellois aimaient que leurs princes se joignent à leurs fêtes traditionnelles, l'infante y prenait volontiers part. En 1615, elle réussit à abattre l'oiseau du Grand Serment. Dû au hasard ou à son habilité, son exploit fit sensation. L'Ommegang, après la longue interruption due aux troubles, retrouva son antique splendeur.

#### §26. Les conséquences de la mort de l'archiduc

L'archiduc Albert rendit l'âme en 1621. Le couple princier n'ayant pas d'enfant, la souveraineté des Pays-Bas revenait intégralement au roi d'Espagne, le jeune Philippe IV. Peu avant sa mort, l'archiduc Albert avait vainement tenté de prolonger la trêve de Douze Ans. Isabelle commença son gouvernement général par la reprise des hostilités. Revers et succès s'alternèrent dans la guerre qui se traînait, aucun des deux adversaires n'étant de taille à réduire l'autre à l'impuissance complète. En France, Richelieu signa en 1630 un traité d'alliance et de subsides avec les Provinces Unies calvinistes. Les hostilités dans le Nord ne connurent guère de répit, guère de succès non plus. Réunis à Bruxelles en octobre 1632, les Etats généraux furent autorisés à négocier la paix par décision d'Isabelle alors que Philippe IV y était opposé. Bruxelles vivait dans l'espoir de la paix lorsqu'on y apprit la mort, en novembre 1633, de l'archiduchesse Isabelle qui, entre l'Espagne et le Pays-Bas, avait toujours choisi courageusement nos intérêts.

#### §27. La danse des gouverneurs généraux

Ensuite se succédèrent trois gouverneurs généraux, et ce n'est qu'en 1648 que Léopold de Guillaume conclut la paix avec les sept Provinces-Unies du Nord, qui furent définitivement reconnues comme libre et souverain Etat.

#### §28. La charnière grinçante des XVIIe et XVIIIe siècles : dans la tourmente des guerres de conquête de Louis XIV

Il n'y avait plus d'illusion à se faire. Les Bruxellois savaient qu'un jour où l'autre, Louis XIV s'attaquerait à leur ville. Dès 1666, le gouverneur général entreprit la

modernisation de ses défenses. Deux mille fantassins espagnols travaillèrent aux fortifications et les ponts sur le canal furent rompus. Pour éviter tout risque de trahison, les Français qui habitaient Bruxelles furent contraints d'en sortir immédiatement. Les soldats de Louis XIV attaquèrent la ville les 26 et 27 septembre 1668, mais la garnison bruxelloise les repoussa au Pont Brûlé. La paix d'Aix-la-Chapelle mit – très provisoirement – un terme aux hostilités. En mai 1673, Louis XIV, escorté de trois cents cavaliers, vint en personne reconnaître Bruxelles. Impressionné par ses défenses, il tourna bride et décida de s'en aller assiéger Maastricht. Ce n'était que partie remise. En 1690, les armées françaises étaient de nouveau à proximité de Bruxelles, à Forest. Mais l'arrivée d'un renfort militaire contraint les Français à se choisir d'autres objectifs. Trois années durant, les Pays-Bas furent le champ de bataille où se mesurèrent les troupes de Louis XIV et les armées alliées européennes.

#### §29. Le bombardement français de 1695

Au début du mois d'août, le roi de France, vexé de ne pouvoir lever le siège de Namur, ordonna au maréchal Villeroy d'opérer une diversion sur Bruxelles. Le prince de Vaudemont, chargé de protéger la capitale de l'extérieur, n'osa pas s'attaquer en rase campagne aux 70.000 hommes de l'armée française. Cette couardise du général espagnol fut compréhensible. Ce qui le fut moins, c'est la mollesse de ses actions de harcèlement et son incapacité à empêcher le maréchal de Villeroy de mettre en batterie dix-huit pièces de grosse artillerie de vingt-cinq mortiers entre les portes d'Anderlecht et de Flandre. Espérant éviter le pire, une délégation du magistrat et du gouverneur général, Maximilien-Emmanuel de Bavière, fut envoyée au camp ennemi afin de demander le temps de négocier. Pour toute réponse, les Français lancèrent leurs premières bombes. Il était sept heures du soir. Pendant toute la nuit, bombes et boulets rouges plurent sur la cité, allumant un peu partout des incendies. A sept heures du matin, les tirs ralentirent, le temps, sans doute, pour que les artilleurs renouvellent leurs munitions. Deux heures plus tard, le bombardement reprit de plus belle. Il ne cessa qu'après quatre heures de l'après-midi. Trois mille bombes et douze cents boulets rouges étaient tombés sur la ville. Poussé par un fort vent d'ouest, l'incendie se propagea avec rapidité. Le centre, où les maisons étaient encaissées dans des rues étroites, fut transformé en immense braisier. Au total, trois mille huit-cent trente maisons furent incendiées et quatre-cent soixante fortement endommagées. La tour de l'hôtel de ville, pourtant prise comme cible principale, projetait encore sa fierté et son défi dans le ciel.

Leur œuvre de destruction accomplie, acte de vandalisme que Napoléon qualifia d' « aussi barbare qu'inutile », les Français se retirèrent avec tant de hâte qu'ils abandonnèrent un de leurs canons et une partie du matériel de siège. Jour et nuit, le gouverneur général parcourut à cheval les différents quartiers de la ville, ranimant le courage des habitants et, surtout, donnant des ordres pour arrêter la progression de l'incendie. Il tira ensuite profit des circonstances pour élargir et mieux aligner les rues du centre de la ville et promulgua un règlement qui, dans un souci d'esthétique, soumettait toute reconstruction à l'autorisation préalable de bâtir. Il en naquit, après quelques années, une Grand-Place plus belle qu'elle ne l'avait jamais été.

### §30. Le régime d'Anjou

En 1701 commença la guerre de succession d'Espagne. La Belgique échut alors à la France. Mais, très vite, la présence des troupes françaises dans la ville ranima le souvenir du bombardement de 1695. L'arrivée à Bruxelles de princes et de généraux qui avaient dirigé l'œuvre de destruction de la capitale provoquait régulièrement des tumultes. La foule les injuriait à leur passage. En 1706, l'ennemi numéro un de Bruxelles, le maréchal de Villeroi, subit une cuisante défaite à Ramilies. Les Français évacuèrent Bruxelles trois jours plus tard. Le traité d'Utrecht, signé en 1713, rétablit l'équilibre entre les puissances européennes. L'Espagne resta acquise à Philippe V, mais les Pays-Bas furent attribués à Charles de Habsbourg, couronné empereur sous le nom de Charles VI. S'ouvra ainsi pour Bruxelles la période de paix la plus longue de toutes celles qu'elle avait connues auparavant.

### §31. L'archiduchesse Marie-Elisabeth rétablit la vie de cour

L'empereur Charles VI désigna sa sœur, l'archiduchesse Marie-Elisabeth, à la place du gouverneur général. Sans en avoir le charme, elle prit d'emblée modèle sur l'archiduchesse Isabelle. Sa modération et ses marques de piété lui valurent une popularité immédiate. Seize années durant, elle assura la paix à l'intérieur du pays. Energique et intelligente, elle s'appuyait sur la confiance totale que lui faisait l'empereur, son frère, pour tenir tête aux fonctionnaires de Vienne quand ils voulaient introduire des réformes mettant en péril les privilèges de la cité.

### §32. L'incendie du Palais de Coudenberg

Dans la nuit glaciale du 3 au 4 février 1731, la capitale fut frappée par l'une des plus terribles catastrophes de son histoire : le palais du Coudenberg, un des plus vastes et des plus prestigieux monuments civils de toute l'Europe, fut entièrement détruit par le feu. La gelée accompagnée d'une violente brise stimula le progrès de l'incendie et rendit impossible l'emploi des pompes à bras. Apportée dans des tonneaux par les brasseurs, l'eau gela au fur et à mesure.

### §33. A nouveau, la guerre et l'occupation de Bruxelles par la France

L'empereur Charles VI mourut en 1740 et, quelques mois plus tard, l'archiduchesse, la gouvernante générale, suivit son frère dans l'au-delà. La nouvelle impératrice de l'empire austro-hongrois était Marie Thérèse qui désigna le duc Charles de Lorraine comme nouveau gouverneur général de la Belgique. A peine la cérémonie d'inauguration de la nouvelle impératrice était-elle terminée que le roi de France, Louis XV, et l'empereur de Prusse, Frédéric II, s'unirent pour se jeter sur l'héritage autrichien. Dès le mois de juin 1744, les armées françaises franchirent la frontière de Flandre. Les troupes autrichiennes et anglaises, mollement soutenues par les alliés hollandais, se firent écraser le 11 mai 1745. La défense de la capitale avait été confiée à un général hollandais, un parfait incapable. Fin janvier 1746, l'investissement de la ville était complet mais il eût été aisé de déloger l'ennemi accablé par le gel, la neige et les inondations de la Senne. Mais le général hollandais n'avait qu'une idée : faire une bonne capitulation. Le 20 février, sans attendre l'arrivée imminente d'une armée de secours, il fit hisser le drapeau blanc et la France reprit possession de Bruxelles.

L'administration française se rendit très vite impopulaire. Particulièrement détesté des Bruxellois était Jean Moreau de Séchelle parce que, sourd aux protestations populaires, il ordonnait sans cesse de nouvelles taxes sur le genièvre, le tabac, la bière, le vin, etc. La conclusion de la paix d'Aix-la-Chapelle, le 23 octobre 1748, mit fin à la guerre de succession d'Autriche. Humilié, Louis XV dût restituer les Pays-Bas à l'impératrice Marie-Thérèse. En 1749, le gouverneur général revint à Bruxelles. Capitale des Pays-Bas, résidence de la cour, centre administratif, ville industrielle où se concentraient à la fois les familles riches et le prolétariat ouvrier, Bruxelles connut un boom démographique au cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle. La population passa en moins de trente ans de 58.000 à 75.000 habitants.

### §34. Le despotisme trop peu éclairé de Joseph II : la visite de l'empereur à Bruxelles

Les morts successives de Charles de Lorraine et de l'impératrice Marie-Thérèse, au cours de l'année 1780, modifièrent considérablement le climat de bonne entente entre Bruxelles et Vienne. Pourtant, au tout début de son règne, Joseph II, fils et successeur de Marie-Thérèse, montra son intérêt pour les Pays-Bas en y venant en personne. Il désigna, en tant que gouvernante générale, sa sœur, l'archiduchesse Marie-Christine d'Autriche. Elle et son mari l'archiduc Albert de Saxe-Teschen avaient déjà une longue expérience de l'administration d'un pays puisqu' aussitôt après leur mariage, ils avaient été chargés de gouverner le royaume de Hongrie. Les Hongrois, qui passaient pour un peuple intraitable, s'étaient laissés conquérir par le tact et le sens de la conciliation de leurs gouverneurs. Mais Marie-Christine ne partageait pas les idées du despotisme éclairé de son frère. L'empereur ne l'ignorait pas. D'emblée, il s'efforça de maintenir l'archiduchesse et son mari dans un rôle purement représentatif. Marie-Christine se sentait à l'étroit à la nouvelle Cour et, comme elle avait l'amour de la campagne, elle posa en 1782 la première pierre du château de Laeken. Entre-temps, l'empereur Joseph II avait mis en route un premier train de réformes visant à affaiblir l'influence de l'Eglise catholique romaine, à limiter son rôle dans la vie socioculturelle en général et dans l'enseignement en particulier. Il promulgua l'édit de Tolérance qui concédait la liberté de foi. D'autres ordonnances concernèrent la vie quotidienne du peuple : la sécularisation du mariage, la suppression des processions, des kermesses, des cavalcades et même l'inhumation des morts. Les archiducs Marie-Christine et Albert assistaient, impuissants, à cette politique impériale dont ils devinaient qu'elle risquait de mettre le feu aux poudres. A la fin de l'année 1785, ils se rendirent à Vienne dans l'espoir de convaincre Joseph II de rétablir leurs pouvoirs bafoués par un ministre plénipotentiaire.

Ceci étant ce que Joseph II voulut, il n'y changea rien. Comme s'il voulait mettre un comble à l'humiliation des autorités religieuses et toujours sans consulter les gouverneurs généraux, Joseph II fit promulguer un décret portant fermeture des séminaires épiscopaux et leur remplacement par deux établissements supérieurs. Dans les églises, maints orateurs sacrés n'hésitèrent pas à inviter les fidèles à la résistance. Le 1<sup>er</sup> janvier 1787, il s'attaqua aux institutions traditionnelles des Pays-Bas. L'Ancien Régime, basé sur une manière de fédéralisme provincial, se trouva brusquement émasculé par la mise en place de neuf cercles, gouvernés par des intendants, et par la création d'un conseil général de gouvernement présidé par le ministre plénipotentiaire. Le même jour, table rase fut faite de toutes les juridictions et législations. Une hiérarchie nouvelle fut organisée. Ceci ne plut évidemment pas à ceux qui

détenaient ces postes jusque là : c'est pourquoi ils se joignirent à l'opposition cléricale et l'amplifièrent à un tel point que la pré-révolution de 1787 en fut la conséquence.

### §35. La pré-révolution brabançonne

Les notables du pays devinaient la bienveillance des gouverneurs généraux à leur égard mais l'archiduchesse Marie-Christine se sentit obligée de mettre les délégués des Etats généraux en garde contre les suites que pourraient avoir leur opposition. Quoi qu'il en soit, se doutant d'un véritable soulèvement, les gouverneurs généraux firent, en avril 1787, de substantielles concessions aux Etats du Brabant ; l'archiduchesse désavoua ainsi les ordonnances qu'elle avait été contrainte de signer. Cependant, le ministre plénipotentiaire avait totalement perdu le contrôle de la situation. Quant à Joseph II, il se trouvait en Russie. Les circonstances leur paraissant favorables à un changement de cap, Marie-Christine et Albert firent savoir aux Etats qu'ils prenaient les rênes du pouvoir. Le 31 mai, ils suspendirent l'exécution des principaux édits impériaux. La joie de la population dépassa tout ce que l'on pouvait imaginer. Toutefois, l'archiduchesse était inquiète. Le 5 juin, elle s'empressa d'écrire à Joseph II pour expliquer sa décision et le supplier de ratifier ce qui avait été fait. A la lecture de la lettre, ce dernier explosa de colère et assura à son ministre plénipotentiaire qu'il serait prêt à recourir aux armes. Aussitôt, il convoqua les gouverneurs généraux ainsi qu'une délégation des Etats provinciaux à Vienne. Joseph II reçut sa sœur et son beau-frère affectueusement, en leur qualité de membre de la famille, mais jamais comme détenteurs d'un pouvoir politique. Bien entendu, il reçut en audience les députés des Etats et se déclara prêt à accorder une amnistie générale à la condition que soient acceptée une série de préalables indispensables, c'est-à-dire le rétablissement intégral de toutes les décisions qu'il avait fait prendre aux Pays-Bas.

### §36. Le recours à la manière forte

Choses dites, choses faites. La plupart des édits impériaux qui avaient été suspendus furent rétablis le 17 décembre 1787 par le ministre plénipotentiaire. Il n'en fallut pas davantage pour ranimer le feu révolutionnaire qui couvait. Le Conseil de Justice refusa de publier les édits et la foule se rassembla en désordre pour exprimer son opposition. Ce fut l'occasion qu'attendait le général autrichien d'Alton pour entrer en action. Il envoya quelques patrouilles de soldats afin de disperser les manifestants. Accueillies par une pluie de pommes de terre et de cailloux, celles-ci firent feu et tuèrent six Bruxellois. Les rues se vidèrent

immédiatement et le Conseil de Justice, frappé de stupeur, consentit à publier les édits. Quand, humiliés et inquiets, Marie-Christine et son mari se retrouvèrent à Bruxelles, la pré-révolution dont ils avaient rendu possibles les premiers succès, était définitivement perdue. La vraie révolution brabançonne se préparait, d'abord par la résistance passive, ensuite par la résistance armée.

Les Brabançons fondèrent des corps de patriotes qui étaient une sorte d'armées. Cependant que, contre toute attente, l'armée patriotique commandée par le Bruxellois van der Mersch écrasa une armée autrichienne, et que la ville de Gand fut contrôlée par les insurgés, à Bruxelles régnait la pagaille. Le 18 novembre, l'archiduchesse Marie Christine et son mari durent quitter la capitale. En vain, les autorités urbaines avaient-elles tenté de désarmer les habitants. L'anarchie semblait devoir s'installer. Puis, le 12 décembre, la situation étant devenue intenable pour le général d'Alton, ce dernier ordonna à ses troupes de battre en retraite après avoir écrit à Joseph II que « *la malheureuse révolution est faite* ». Le 31 décembre 1789, les Etats du Brabant s'attribuèrent l'exercice des pouvoirs souverains sur le même pied que l'avait fait Joseph II et ils incitèrent les autres Etats provinciaux à s'unir à eux. Le 11 janvier 1790, on proclama la république des Etats belgiques unies et établit un Congrès souverain des Etats belgiques, composé de représentants de toutes les provinces. Un mois plus tard, Joseph II mourut. Le nouvel empereur Léopold II promit aux Belges une amnistie totale et le retour complet à l'ancien état de choses. Les belges mirent naïvement leur confiance en les puissances étrangères qui paraissaient soutenir l'indépendance belge, mais celles-ci n'avaient, en fait, qu'en vue de faire pièce à l'Autriche.

### §37. L'effondrement de la révolution brabançonne

Léopold II obtint des assurances de non-intervention de la Hollande, de la Prusse et de l'Angleterre. Suite à cela, il notifia un édit et fixa aux révoltés un délai de vingt-et-un jours pour se soumettre. Cet acte, publié le 15 octobre, fut brûlé sur la Grand-Place. Plus lucides que la foule, les Etats généraux proclamèrent le troisième fils de Léopold II, l'archiduc Charles, souverain du pays. C'était inacceptable pour l'empereur : le 30 octobre, un officier autrichien invita les bruxellois à ouvrir les portes à l'armée impériale, tout comme les Namurois venaient de le faire. Les Etats débâtirent pendant quelque temps et se résolurent à donner leurs accords. L'armée autrichienne occupait la capitale, et les archiducs Albert et Marie-Christine furent confirmés dans leurs fonctions.

### §38. Le régime français : le temps des illusions

En mars 1792, l'empereur Léopold II mourut. François II lui succéda sur le trône. Peu après, la France lui déclara la guerre et envoya ses troupes à la conquête des Pays-Bas. Le 14 novembre, la population accueillit avec enthousiasme les bataillons révolutionnaires qu'elle confondait avec des anges libérateurs. Très rapidement, un mouvement progressiste, fortement inspiré des Lumières, appelé les sociétés vonckistes, organisa des élections pour une administration provisoire. Le 19 novembre, l'assemblée des représentants provisoires vota la déchéance de la maison d'Autriche et l'abolition de tous les pouvoirs et autorités n'émanant pas de la Nation. Ils demandèrent à la France qu'elle déclare ne traiter avec les puissances européennes qu'à la condition qu'elles reconnaissent l'indépendance des Belges. Confiants en l'avenir, les représentants votèrent l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt, l'abolition de toutes les exemptions fiscales et la suppression de toutes les dîmes. Les troupes françaises ne touchant que fort irrégulièrement leur solde trouvèrent dans la maraude et de prétendues réquisitions le moyen d'améliorer leur situation. Le mécontentement de la population tourna à la colère lorsqu'on apprit la réponse de la France, en ce qui concerne l'indépendance de la Belgique. C'était la négation de tout ce qu'avait promis l'armée française. En effet, une consultation avait été ordonnée le 25 février 1793 pour déterminer la forme de gouvernement du pays. Seuls se rendirent aux urnes les quelques partisans de la réunion de la Belgique à la France et ils se prononcèrent sous la menace des sabres et des fusils. Le 1<sup>er</sup> mars suivant, on décréta le rattachement de la Belgique à la République française. Les Français entreprirent plusieurs réformes économiques qui avaient des conséquences désastreuses. Les prix de tous les biens augmentèrent en flèche : les pauvres étaient plus pauvres que jamais, et même la noblesse, tout comme le clergé, n'avait plus grand-chose.

### §39. Bruxelles reléguée au rang de chef-lieu de département

La réorganisation administrative commença par celle de Bruxelles. Furent fondés un Conseil municipal (l'Exécutif) et une assemblée délibérative, le Conseil de la Commune, puis furent remplacées les anciennes principautés des Pays-Bas par des départements, subdivisés chacun en arrondissement et en cantons. Bruxelles n'étant plus une capitale, elle fut reléguée au rang de chef-lieu du département de la Dyle. Le 12 novembre 1795, le commissaire de la République française Bouteville arriva à Bruxelles pour appliquer les lois votées à Paris. En quinze mois de mission, malgré des oppositions, Bouteville réussit à

imposer ce que Joseph II n'avait pu réaliser durant tout son règne : la suppression des corporations, la suppression des abbayes et autres établissements religieux, la confiscation de leurs biens considérés comme nationaux et bientôt mis en vente, la dispersion de toutes les communautés, l'interdiction des processions en dehors des églises ou encore l'autorisation du divorce des époux par consentement mutuel. Ces innovations transformèrent en profondeur la société entière, bousculèrent les habitudes de la population et heurtèrent la foi traditionnelle. La résistance passive se généralisa. On continua à respecter le repos du dimanche et non celui des décadi. On continua à donner leurs anciennes dénominations aux rues qui avaient été débaptisées, et on refusa même de collaborer à l'exercice des nouvelles fonctions municipales. Les autorités françaises attribuèrent ce camouflet à la persistance de l'influence sociale et politique de la religion. Aussi, intensifièrent-elles les mesures de déchristianisation. Les églises furent fermées à l'exception de trois d'entre elles qui avaient dû jurer leur fidélité à la République. Ce climat d'intolérance qui se greffait sur la faiblesse monétaire et l'effondrement économique de la ville ayant prospéré sous le régime autrichien, fit chuter la population de dix pourcents. La résistance passive de la population se mua en résistance active, lorsque les jeunes célibataires furent appelés sous un drapeau qui n'était pas le leur.

#### §40. L'apaisement sous le Consulat de Napoléon

Sous Napoléon, les déportations des ecclésiastiques cessèrent enfin et la plupart des prêtres qui avaient survécu à leur déportation furent rapatriés. Les autorités françaises assistèrent même à la sortie dans les rues de la procession du Saint-Sacrement du Miracle. Le dimanche reprit sa signification d'autrefois ; on ne parla plus du culte du décade. L'apaisement des esprits qui s'opéra à partir de ces mesures facilita la transformation de la vie municipale sous le signe de la centralisation et de l'autoritarisme. Sous la mairie de Van Langenhoven, qui se prolongea jusqu'au mai 1805, la restauration de l'ordre public et le rétablissement du culte catholique entraînèrent la reprise progressive des activités commerciales et industrielles, encouragée par le droit de propriété, également déclaré sacré. La population de Bruxelles passa de 66.000 à 72.000 entre 1800 et 1803.

#### §41. Une certaine résistance sous l'Empire

La rupture de la France avec le Pape et le décret de Berlin instaurant le blocus continental eurent des grands effets sur Bruxelles. L'inquiétude religieuse se réveilla avec l'introduction d'un catéchisme impérial et la suspension de nombreux ecclésiastiques.

L'annexion des Etats pontificaux, en 1809, et l'enlèvement du Pape mirent un comble au mécontentement non seulement du clergé, mais aussi des fidèles. Du fait du blocus continental, le commerce maritime se trouvait entravé ; le prix des marchandises augmenta considérablement. Lors de sa seconde visite officielle à Bruxelles, en 1810, Napoléon était au faite de sa puissance en Europe mais au creux de sa popularité. Certes, il y eut des applaudissements et des vivats mais ils s'adressaient quasi exclusivement à l'impératrice, parce qu'elle était la descendante de Marie-Thérèse d'Autriche, la bien-aimée du peuple. Furieux, Napoléon interdit aux bruxellois d'acclamer sa femme hors de sa présence ... La retraite de la Russie de la Grande Armée, le soulèvement de la Hollande et le débarquement du prince d'Orange à Scheveningen, la victoire des alliés européens à Leipzig : autant de signes successifs de la débâcle napoléonienne et d'une prochaine libération. A la nouvelle que le général prussien von Bulow avait battu les Français à Hoogstraten, les fonctionnaires impériaux furent pris de panique. Ils se hâtèrent de plier bagages et se préparèrent à quitter Bruxelles avec leur famille.

#### §42. La libération

Le 1<sup>er</sup> février 1814, les dernières troupes françaises quittèrent la ville. Peu de temps après arrivèrent quelques escadrons de hussards et de uhlans prussiens, suivis de huit-cent chasseurs à pied. Jamais Bruxelles ne vit défiler dans les rues autant de troupes de nationalités aussi variées. Des Prussiens, des Saxons, des Suédois, des Hanséates ... La joie des Bruxellois fut exubérante. Le seul problème fut l'approvisionnement des militaires alliés en vin, genièvre et en tabac. Le 8 février, le général en chef des armées alliées dans les Pays-Bas fit son entrée à Bruxelles au milieu des acclamations de la foule. Mais tous les regards se portèrent sur le prince d'Orange qui l'accompagnait. Le 15 février, les commissaires des puissances alliées installèrent à Bruxelles un gouvernement provisoire pour la Belgique, ayant à sa tête le duc de Beaufort. Le 1<sup>er</sup> avril, les Alliés firent leur entrée à Paris et, le 30, la paix fut signée entre la France et l'Europe. Un mois plus tard, Beaufort transmit au prince d'Orange ses pouvoirs à la tête du gouvernement pour la Belgique. Le prince souverain des Pays-Bas devint gouverneur général au nom des Puissances alliées, en attendant une union intime et complète de la Belgique avec la Hollande.

#### §43. L'impossible amalgame : l'Europe victorieuse à Waterloo

A la joie du mois de février 1814 succéda très vite la déception. L'attitude méprisante des troupes prussiennes et leur brutalité excédaient les Bruxellois. Seules les forces britanniques avaient un comportement exemplaire. La population ne voyait pas très clair quant à son avenir. Ces derniers temps, elle avait connu tant de changements de régime qu'elle en était arrivée à ne plus guère se soucier du statut futur des provinces belges. Fort heureusement, le climat s'assainit à partir de l'été. Les troupes prussiennes avaient quitté Bruxelles, des unités anglaises et écossaises les avaient remplacées. Quelques mois plus tard, lorsque siégeait le Congrès de Vienne où les Puissances découpèrent l'Europe au gré de leurs ambitions, une nouvelle effarante parvint : le 1<sup>er</sup> mars 1815, Napoléon s'était évadé de l'île d'Elbe. Le prince Guillaume d'Orange décida de profiter des circonstances pour transformer en fait accompli ce que la conférence de Londres avait tardé à promulguer. Le lendemain, le maire de Bruxelles donna lecture de la proclamation royale. Le drapeau orange fut hissé à l'hôtel de ville. Les Bruxellois ne montrèrent ni enthousiasme, ni hostilité.

#### §44. L'arithmétique hollandaise

La création du nouveau royaume des Pays-Bas restitua à Bruxelles un rôle de capitale qu'elle partageait avec La Haye. Toutefois, la Loi fondamentale des Hollandais qui devait valoir pour l'ensemble du pays mécontentait la plupart des bourgeois. Elle assurait, en effet, au roi les pouvoirs essentiels et n'admettait pas la responsabilité des ministres. Aussi, les Etats généraux se composaient de deux chambres. Les membres du premier étaient nommés à vie par le roi, ceux de la seconde l'étaient par les Etats provinciaux, désignés au suffrage censitaire. Les Hollandais obtinrent la moitié des sièges dans les Etats généraux alors qu'ils étaient moins de deux millions et que les Belges étaient trois million et demi. Consciencieux, intelligent, soucieux d'assurer le redressement économique de la partie méridionale de son royaume, Guillaume I<sup>er</sup> était bourré de qualités mais il manquait totalement de psychologie. Son despotisme éclairé à la manière de Joseph II le conduisit à s'enfermer trop souvent dans des attitudes intransigeantes. Les débuts de son règne furent pénibles à Bruxelles. L'industrie et le commerce se trouvaient ébranlés par la perte du marché français et la concurrence des marchandises anglaises. La mévente provoquait le chômage et les salaires baissèrent alors que les mauvaises récoltes entraînaient une hausse du prix du pain. Malgré tout cela, la politique économique de Guillaume I<sup>er</sup> ne tarda pas à produire ses effets.

#### §45. Une contestable politique

Puisque le royaume avait deux capitales, six à sept-cent fonctionnaires devaient déménager chaque année, et ils pestaient souvent. Mais c'était à Bruxelles que résidait le corps diplomatique parce que la vie à La Haye était beaucoup moins attrayante qu'elle ne l'était dans la capitale belge. Le 15 septembre 1822, par arrêté royal, seul le flamand fut admis dans les écoles, l'administration et la justice des provinces flamandes, et un décret étendit le régime aux arrondissements de Bruxelles et de Louvain. Ces mesures soulevèrent un vaste tollé de l'aristocratie et des classes dirigeantes. Il faut tout de même savoir qu'en réalité, la situation linguistique à Bruxelles ne fut guère modifiée sous le régime hollandais. Le peuple parlait le flamand et comprenait le français, tandis que la noblesse et la bourgeoisie s'exprimaient en français et comprenaient le néerlandais.

#### §46. L'union des opposants

Les jeunes universitaires libéraux, éduqués et formés sous le régime français, devinrent de vigoureux opposants à l'autoritarisme de Guillaume I<sup>er</sup>. Leur frustration sautait aux yeux. Comme francophones, ils n'avaient guère de chance de faire carrière dans les organes du pouvoir ou la haute administration. Du côté catholique aussi, il y avait des raisons d'oppositions. Pour être grande, l'Eglise se devait d'être indépendante, elle devait se passer de la protection de l'Etat. C'était donc la liberté en tout et pour tous qu'on réclamait ici. Libéraux et catholiques avaient, les uns et les autres, leurs sujets de mécontentement, mais ils en avaient beaucoup en commun. Ils voulaient la liberté des langues, la liberté de la presse, l'inamovibilité des juges et la responsabilité ministérielle. A quoi bon s'obstiner à lutter séparément quand l'union fait la force ?

L'union des opposants avait donc été conclue, ce qui manqua d'être la goutte qui allait faire déborder le vase. Cette goutte fut l'emprisonnement de Louis de Potter, accusé d'avoir critiqué le régime. Lorsqu'on entendit le verdict de la cour, huées et coups de sifflets retentirent dans la salle du palais de Justice, auxquels répondirent les cris de protestation de la foule massée jusque dans les rues adjacentes malgré la pluie torrentielles (cette présence massive fut imputable aux articles polémiques du *Belge* qui avaient été lus et commentés un peu partout à Bruxelles). En 1829, Guillaume I<sup>er</sup> présenta un projet de loi limitant la liberté de la presse. Potter, depuis la prison, écrivit en janvier 1830: « *Si le gouvernement persiste dans sa marche impolitique, s'il continue à humilier, à vexer, à persécuter les Belges, la possibilité d'une séparation entre le Nord et le Midi, qui ne paraît encore qu'une hypothèse, deviendra une réalité, car déjà cette idée germe dans toutes les têtes.* »

#### §47. Une révolution inattendue mais assumée

Le 24 août 1830, alors que des dignitaires du royaume étaient réunis pour fêter le 58<sup>ème</sup> anniversaire du Roi, des pierres firent voler en éclats les vitres de l'hôtel du grand maréchal de la cour. Un peu partout, des affiches furent apposées : « *Lundi, feu d'artifice ; mardi, illuminations ; mercredi, révolution* ». Le mercredi 25 août 1830 fut représenté au théâtre de la Monnaie l'opéra *La Muette de Portici*. Bien que les autorités communales surent la pièce dangereuse – parce qu'elle exaltait le patriotisme des Napolitains contre l'oppression espagnole – ils n'osèrent pas empêcher sa représentation organisée à l'occasion de l'anniversaire de Guillaume 1<sup>er</sup>. Jusqu'au soir, tout était calme à la Monnaie, la salle était comble et nerveuse. Elle se déchaîna lorsque l'opéra commence : « *Amour sacré de la patrie, rends-nous l'audace et la fierté ! A mon pays, je dois la vie : il me devra la liberté* ». Pendant ce temps, la place de la Monnaie fut envahie par la foule où dominait la jeunesse munie de cannes. Négligeant le cinquième acte de l'opéra, qui voyait la défaite des Napolitains, une partie des spectateurs quitta la salle et rejoignit les manifestants, se disant que quelque chose devait se passer. L'humeur de la foule et des manifestants était frondeuse plutôt qu'hostile ; une simple charge de la gendarmerie montée aurait suffi à réprimer le désordre naissant. Mais les policiers se laissèrent désarmer, cependant que l'agitation devenait toujours plus menaçante. Des trublions prirent d'assaut les magasins d'armuriers et s'emparèrent de fusils et de cartouches. Durant la nuit, des maisons furent pillées ou incendiées.

Dès le 26 août furent hissées au balcon de l'hôtel de ville les vieilles couleurs brabançonnaises : noir, jaune et rouge. Un autre drapeau belge fut promené par les rues de la ville aux cris de « *Nous somme Belges, pas de préfecture !* ». Les bourgeois, d'abord favorables aux manifestants, s'alarmèrent de l'allure anarchique prise par le mouvement. Les bourgeois s'organisèrent spontanément sous l'ordre du baron Emmanuel van der Linden d'Hooghvorst. Cette garde bourgeoise se substitua aux incapables fonctionnaires du royaume. En moins de deux jours, cette garde parvint à grouper huit à dix milles hommes. Ils étouffèrent l'émeute populaire, et l'ordre régna. Mais l'idée ne vint à personne de remettre le pouvoir aux autorités régulières. Les événements de Bruxelles ne tardèrent pas à se répéter dans les provinces wallonnes et flamandes. Mais c'est à Bruxelles que tout se joua.

#### §48. La naissance de l'Etat belge : l'erreur du roi Guillaume

Dans la soirée du 28 août 1830, une assemblée de notables se tint à l'hôtel de ville de Bruxelles. Elle décida l'envoi d'une adresse au roi Guillaume I<sup>er</sup>, insistant sur les raisons profondes de l'émeute et l'urgence de larges concessions. Une délégation devait partir la porter à La Haye. Tous les ponts n'étaient donc pas encore rompus. Entre temps, le souverain, outré du comportement des Belges, avait chargé ses deux fils de se rendre immédiatement à Bruxelles avec six mille hommes. Les princes Guillaume et Frédéric avaient installé leur quartier général à Vilvorde. Recevant des délégués bruxellois qu'ils avaient fait chercher, le prince héritier (Guillaume) constata qu'ils arboraient de voyantes cocardes aux couleurs brabançonnnes. L'entrevue se solda par un échec. En renvoyant la députation, le prince annonça qu'il entrerait, le lendemain, à Bruxelles où tous les emblèmes de la révolution devraient avoir disparu. C'était un ultimatum. Pendant ce temps, à La Haye, se déroulait l'audience accordée par le roi à la délégation belge. Guillaume I<sup>er</sup> se fâcha et exigea la restauration complète de son autorité avant d'envisager une quelconque concession. Il promit toutefois la convocation des Etats généraux pour le 15 septembre. A Bruxelles, une affiche porta à la connaissance du peuple l'ultimatum du prince Guillaume. Aussitôt, on se mit à fortifier les portes de Laeken, de Schaerbeek et de Louvain. Des chariots remplis de pierraille furent renversés à travers les rues. Des arbres furent abattus pour édifier des barricades. Craignant les conséquences sanglantes de l'entrée des six mille hommes des princes, les notables décidèrent une ultime démarche auprès d'eux. Voyant arriver ces personnalités, le prince Guillaume crut qu'elles venaient lui annoncer la soumission des Bruxellois. Il ne tarda pas déchanter en entendant la description de la situation en ville et les risques évidents d'un carnage. Après avoir réfléchi et n'osant pas recourir à la violence sans avoir reçu un ordre formel de son père, il annonça sa décision d'entrer seul à Bruxelles. Le 1<sup>er</sup> septembre, le prince d'Orange arriva donc devant Bruxelles. Le peuple le regarda passer dans un silence plus redoutable encore que des huées. Partout, les bannières brabançonnnes claquaient au vent. Puis la foule commença à gronder et la première pierre ne tarda pas de voler. Guillaume, à bout des nerfs, galopa dans son palais et convoqua aussitôt les chefs de la garde bourgeoise. Les négociations reprirent alors. Une commission consultative fut nommée et conclut, à l'unanimité, à la nécessité d'une séparation administrative des provinces du nord et du sud, sous le même sceptre. Guillaume d'Orange promit de plaider la cause des Belges auprès de son père. Les Belges espéraient une décision royale conforme aux accords conclus avec le prince héritier. Mais Guillaume I<sup>er</sup> ne se laissa pas convaincre. Ce faisant, il se condamnait à couper les derniers ponts que les opposants avaient laissés ouverts.

Pendant qu'à la Haye, Guillaume I<sup>er</sup> croyait gagner du temps en faisant lanterner les Etats généraux, l'anarchie s'installa dans la capitale belge. Faute d'un gouvernement provisoire, les sections de la garde bourgeoise avaient élu un Comité de salut public. Dans la ville, l'incertitude du lendemain et la misère s'étaient accrues. Le peuple avait faim ; il manquait de pain. Il n'en voulait pas aux bourgeois mais aux Hollandais sur qui il rejetait tous ses malheurs. Le 19 septembre, une foule hurlante envahit l'hôtel de ville, réclamant du pain, du travail et des fusils. Cela fit le jeu du Comité de salut public où l'on dressa la liste d'un pseudo-gouvernement provisoire sans demander l'avis de certains de ceux qui furent désignés. Puis, on apprit la nouvelle de la marche des troupes du prince Frédéric sur Bruxelles. Hooghorst organisa un corps de troupes destiné à combattre l'armée royale et donna ainsi un caractère régulier, quasi officiel, aux groupes de volontaires.

Les douze milles hommes du prince Frédéric marchèrent sur Bruxelles. Le plan d'attaque était simple : pénétrer simultanément par les portes de Flandre, de Laeken, de Schaerbeek et de Louvain. Les éclaireurs hollandais furent salués par une grêle de balles. Il leur fallait prendre d'assaut la barricade de pavés, de meubles et de sable derrière laquelle une cinquantaine de volontaires tirait sans relâche. Quand les Hollandais réussirent finalement à s'engouffrer dans la rue Royale, un feu nourri les accueillit. Derrière les volets fermés, des tireurs invisibles les prirent pour cible. L'échec total de deux des quatre colonnes hollandaises (ceux qui attaquèrent par les portes de Laeken et de Flandre) permit bientôt aux insurgés du bas de la ville de courir vers le haut. Par la porte de Halle, des villageois brabançons vinrent renforcer les effectifs et le moral des bourgeois de Bruxelles. La lutte des Bruxellois dura plusieurs jours et finit le 27. A cinq heures du matin, les Belges s'apprêtèrent à prendre le parc Royal d'assaut. Le silence répondit à leurs premières salves. Surpris, ils envoyèrent quelques tirailleurs. Le parc était vide. Entre minuit et trois heures, les Hollandais s'étaient retirés sous la protection d'un épais brouillard. La révolution de 1830 avait été gagnée à Bruxelles-capitale mais elle n'aurait pu maintenir les bénéfices de la victoire, si le patriotisme n'avait pas gagné les principales villes wallonnes et flamandes : aucun clivage linguistique, donc. Certes, les Orangistes demeurèrent nombreux à Gand et Anvers, mais aussi à Verviers, Tournai et Liège, tandis que Bruges, Alost et Courtrai se révélèrent aussi intégralement révolutionnaires que Namur. Un des premiers actes du gouvernement provisoire, après avoir proclamé l'indépendance de la Belgique, fut de décréter des élections municipales.

#### §49. Le choix de la monarchie constitutionnelle

Le 10 novembre, le son des cloches de Sainte-Gudule annonça aux Bruxellois l'ouverture de session du Congrès national, assemblée constituante élue sept jours plus tôt. Le 22 novembre, lors d'un vote sur la forme du gouvernement futur, une écrasante majorité de 174 contre 13 voix votèrent pour la monarchie constitutionnelle représentative sous un chef héréditaire. Pendant qu'à Londres se déroulaient les joutes diplomatiques qui aboutirent à la reconnaissance de la Belgique indépendante et neutre, le Congrès national élaborait avec intelligence la Constitution du jeune Etat. Il élut le prince Léopold de Saxe-Cobourg, veuf de la princesse héritière britannique, en tant que souverain des Belges. Le 21 juillet 1831, le prince Léopold fit son entrée à Bruxelles et jura d'observer la Constitution et les lois du peuple belge, de maintenir l'indépendance et l'intégrité du territoire, et monta sur le trône.

Le 2 août, le roi Guillaume d'Hollande rompit l'armistice et envahit le pays qu'il avait perdu. Léopold n'évita le désastre qu'en sollicitant l'intervention militaire des puissances qui avaient garanti l'indépendance de la Belgique. Après dix jours de campagne, n'osant affronter les baïonnettes du corps expéditionnaire français, les Hollandais rebroussèrent chemin. Mais la preuve avait été faite de l'impuissance d'une armée belge plus improvisée qu'organisée.

En 1834 fut créée l'Université libre de Belgique, rebaptisée en 1842 Université libre de Bruxelles ; elle progressa fort rapidement pour dépasser le millier d'étudiants en 1900. En 1846 fut créé le premier parti politique du pays, le mouvement libéral.

## SECTION DEUX : LE MANNEKEN PIS

### §1. Historique

Voici quelques siècles, il s'agissait d'une des nombreuses fontaines alimentant la ville en eau potable. Un texte datant de 1388 et provenant des archives de Sainte-Gudule signale qu'une statue en pierre dénommée *Petit Julien*, alimentée par les eaux du Coudenberg, se trouve à l'angle des rues de l'Etuve et du Chêne. Le nom de Manneken Pis apparaît pour la première fois dans un texte de 1451-1452 conservé dans les archives de la ville de Bruxelles. La statue actuelle en bronze mesure 61 cm de haut et a été réalisée à la demande des édiles communaux bruxellois par le sculpteur Jérôme Duquesnoy l'Ancien en 1619. Mise à l'abri pendant le bombardement de la ville par les armées de Louis XIV en août 1695, elle est surmontée par la suite d'un psaume en latin : « *In petra exaltaui me et nunc exaltaui caput meum super inimicos meos* » (« *En pierre j'ai été élevé et maintenant j'élève ma tête au-dessus de mes ennemis* »). La niche en pierre bleue de style rocaille fut ajoutée en 1770.

Auparavant, la statuette reposait sur une colonne de six pieds réalisée par le tailleur de pierres Daniel Raessens. C'est le 1<sup>er</sup> mai 1698, peu après le bombardement, que le prince électeur Maximilien-Emmanuel de Bavière, gouverneur général des Pays-Bas espagnols, lui offre son premier costume couleur bleu de Bavière. Depuis, il en a reçu régulièrement et sa garde-robe en compte à l'heure actuelle près de 800. Ils sont exposés au Musée de la ville de Bruxelles, situé dans la Maison du Roi, sur la Grand-Place. Manneken-Pis a subi au fil des siècles de nombreux actes de vandalisme. C'est en 1745 qu'il fut dérobé pour la première fois par des soldats anglais. Deux ans plus tard, un grenadier français s'en empare au grand désespoir de la population. En guise de réparation, le roi de France Louis XV le dotera d'un costume de marquis. En 1817, Antoine Lycas, galérien gracié, sera marqué publiquement au fer rouge pour avoir fortement endommagé la statuette. L'original a été mis à l'abri dans la Maison du Roi et c'est une copie de 1965 qui est actuellement exposée. Sage précaution car la statuette a subi au cours du XX<sup>ème</sup> siècle des tentatives de vols, des mutilations et des enlèvements par des étudiants. Du rang de simple fontaine d'utilité publique, Manneken Pis s'est hissé au rang de figure de légende, mondialement connue. Il est devenu le représentant par excellence de l'humour bruxellois – *zwanze* – et le symbole de l'esprit de contestation et d'insouciance qui caractérise le peuple de la capitale, mais aussi de l'opposition aux multiples occupations étrangères et au fanatisme. De nos jours encore, il associe régulièrement aux joies et aux peines de la ville.

## §2. Légendes

On nous rapporte qu'en 1212, une méchante vieille dame, que les Bruxellois appelaient la sorcière, habitait une maison située au coin de l'actuelle rue du Chêne et de la rue de l'Etuve, appelée ainsi car il s'y trouvait déjà, à l'époque, un bain public dénommé étuve. Cette vieille dame était très méchante, sale et loqueteuse, et elle ne sortait qu'à la nuit tombée. Où allait-elle ? Nul ne le sait et personne n'osait la suivre. Qui aurait osé le faire ? Les passants qui la rencontraient rentrant le soir chez eux faisaient un détour pour ne pas se retrouver devant elle. Près de là, il y avait également un bon vieillard fort aimé des Bruxellois qui faisait beaucoup de bien autour de lui, et les enfants le chérissaient. Un jour, un petit garçon qui passait dans la rue de l'Etuve s'arrêta et, sans prendre garde où il se trouvait, se mit à satisfaire un besoin urgent. Malheureusement, il choisit le recoin de la porte de la maison de la méchante vieille dame. La sorcière, entendant un bruit insolite, sortit de sa maison et, apercevant l'enfant qui finissait son soulagement naturel, lui dit plein de colère : « *Tu as déshonoré ma maison, tu l'as salie en faisant ce que tu viens de faire. Je te maudis et*

*te condamne à faire ce que tu as fait durant les siècles à venir* ». L'enfant devait se transformer en statuette mais ne méritait pas un tel châtiment. Heureusement, à cet instant précis, le bon vieillard apparut portant une statuette comparable au gamin qu'il mit en place du petit garçon. Ensuite, il prit le pauvre enfant interdit par la main et le conduisit au plus pressé auprès de ses parents. C'est depuis ce temps-là qu'une statuette a toujours fait ce que l'innocent gamin aurait du faire depuis des siècles sans l'intervention du bon vieillard.

Une autre légende dit qu'il y avait une fois un petit garçon, âgé de 3 à 4 ans, qui était le fils unique d'une famille de bons bourgeois bruxellois. Ses parents le choyaient comme un petit prince. Un jour où il y avait une fête à la Grand-Place de Bruxelles, les parents revêtirent leur petit garçon de ses plus beaux habits pour assister aux divers divertissements donnés par les édiles de la ville et les compagnons des diverses guildes. Il y avait beaucoup de monde dans les environs de la Grand-Place et l'enfant curieux tirait ses parents par-ci, par-là, tant qu'à la fin il fut séparé d'eux. Insouciant, le gamin suivait la foule : il regardait à gauche, à droite, s'amusait énormément pendant que ses parents affolés le cherchaient de tous côtés. La nuit vint et ils ne le trouvèrent pas. Quatre jours se passèrent et le gamin n'était pas encore retrouvé. Toutefois, le père, malgré son inquiétude et espérant que son fils n'avait pas été enlevé, continuait ses recherches dans la ville. Le cinquième jour, arrivé au coin de la rue de l'Etuve et de la rue du Chêne, que vit-il ? Son cher gamin était dans une posture qui ne laissait point de doute sur son besoin naturel. Le père s'empressa auprès de son bambin qu'il prit dans ses bras, l'embrassant sans arrêt, en l'emportant en courant vers sa maman qui parcourait la Grand-Place. En souvenir de cet évènement, les parents commandèrent une statue de pierre qu'ils firent élever à l'endroit où le petit garçon s'était arrêté, et de la fontaine, depuis, s'écoule un filet d'eau dans un bassin qui se trouve sous elle. Actuellement, certains jours de fête à Bruxelles, un filet des bières nationales bruxelloises, le lambic ou la gueuze, s'écoulent un filet de la statuette.

On raconte encore que Bruxelles fut bloquée par un ennemi puissant et que le siège de la ville dura plusieurs jours. Les assiégeants, s'apercevant que la ville résistait, allumèrent une mèche avant leur départ pour incendier Bruxelles. La populace, heureuse d'être délivrée de ses ennemis, fêtait sa délivrance. Heureusement, un petit garçon passant rue de l'Etuve et voyant la mèche qui brûlait, et, malgré son âge, comprit le danger qui guettait la ville. Comme il ne savait pas où trouver de l'eau pour l'éteindre, il n'hésita pas une seconde et se mit à arroser le feu qui s'éteignit aussitôt. Des fêtards passant par là virent le héros qui, par son besoin naturel, sauva la ville de Bruxelles. Le fait fut vite rapporté et, en son honneur, les

bourgeois élevèrent une statuette reprenant son acte héroïque.

Un autre récit relate que Manneken Pis était le petit prince Godefroid, âgé de cinq ans. Un jour, lorsqu'il marchait en tête d'une procession se rendant avec le clergé au-devant d'une armée de Croisés revenant de Jérusalem, il s'arrêta au coin de la rue de l'Etuve et de la rue du Chêne pour un besoin pressant. Mais le petit Godefroid ne trouva plus sa place dans la procession, celle-ci ayant continué son parcours et le clergé ne s'étant pas aperçu de son absence. Au bout d'une heure, certains participants de la procession s'aperçurent de l'absence de leur jeune prince à l'endroit où il s'était soulagé. En souvenir de cette trouvaille, on éleva une statuette au coin des rues où Godefroid avait accompli son besoin naturel.

En entendant les quatre premières légendes, certains prétendront que ce n'est pas la bonne, et ils essaieront de vous prouver que la leur est la véritable. Celle-ci raconte qu'un Juif vola un petit bambin à ses parents et l'emporta dans sa maison. Il faut signaler qu'à cette époque, les Juifs étaient considérés comme des gens maudits ; on les éloignait des villes, on les pourchassait et, quand on leur permettait de se fixer, ils devaient habiter un quartier spécial que nous appellerions aujourd'hui ghetto. On les accusait de maintes pratiques superstitieuses et on les imputait de bien des crises. Enfin, ils étaient craints et honnis de toute la populace. On raconte que le Juif voulait tuer le bambin mais, ayant appris qu'il était le fils d'un grand seigneur, il prit peur et, un soir, il conduisit l'enfant au coin de la rue de l'Etuve et de la rue du Chêne, espérant que ses parents l'y trouveraient facilement. Effectivement, ses parents qui poursuivaient d'actives recherches dans les parages de la Grand-Place retrouvèrent leur fils accomplissant son besoin naturel, là où le Juif l'avait déposé. Les parents y élevèrent une fontaine avec une statuette reprenant l'acte de leur cher bambin.

Une autre légende, encore, raconte qu'un jour, un seigneur invita, non sans arrière-pensée, Vindicien, évêque d'Arras, à venir prêcher à Bruxelles. Ne parvenant pas avoir d'héritier, il fit promettre à Vindicien d'intercéder auprès de Dieu. La promesse fut exhaussée car, neuf mois plus tard, l'épouse du seigneur mit au monde un bébé dont la première manifestation fut de soulager un besoin pressant, mais il l'exécuta avec une telle violence qu'il éclaboussa la barbe de Vindicien. Peu de temps après, Vindicien trépassa. La question se posa alors du lieu du baptême et de la personne qui allait s'en charger. L'épouse du seigneur suggéra de faire appel à Gudule, la filleule de Sainte-Gertrude, qui résidait au château de Ham. Flattée de cet honneur, Gudule organisa la cérémonie, bénit le bambin, embrassa l'heureuse maman, salua le père et s'en retourna chez elle. Mais notre seigneur quitta son

épouse, séduit par la beauté de Gudule, et se rendit au château de Ham où Gudule l'accueillit sans arrière-pensée. Mais, s'apercevant des intentions perverses de son visiteur, la future sainte, courroucée, déclara pour le punir : « *Votre fils unique ne grandira plus et n'arrêtera plus jamais de pisser !* ».

Le récit de l'ermite et du petit Julien est également célèbre. Au VIII<sup>ème</sup> siècle, un gamin haut comme trois pommes se sauva pour regarder Saint Vindicien. Il s'appelait Julien et son père était follement amoureux de Gudule. S'étant perdu et ressentant un besoin pressant, il se soulagea contre la porte de la cellule d'un saint ermite. Celui-ci, entendant un bruit étrange, ouvrit la porte et notre petit Julien fut confronté à un personnage barbu, de haute stature, et fut changé en statue de pierre instantanément, condamné à poursuivre éternellement son geste impudique. Mais, pour ne pas faire peur aux enfants, certains de nos aïeux changèrent la fin de la légende et racontèrent que le père fit exécuter une statuette ressemblant à son bambin et, lors de la présentation de celle-ci, son petit garçon retrouva la vie et sauta au cou de son père en pleurant à chaudes larmes, promettant de ne plus réitérer son acte.

Une autre histoire, encore, raconte que Godefroid III, duc de Lotharingie, naquit en 1142 peu après la mort de son père Godefroid II. Deux vassaux, Gauthier Berthout et son frère Gérard de Grimbergen, jugèrent le moment propice pour prendre les armes contre leur suzerain au berceau. Lutgarde, la mère du duc, fut contrainte d'appeler à son secours Thierry d'Alsace, comte de Flandre. Le sire de Gaesbeek demanda alors la présence du jeune duc sur le champ de bataille. Les troupes passèrent donc en revue devant le berceau du jeune garçon avant de partir au combat. Le berceau fut suspendu à la branche d'un chêne sur le lieu de la bataille, à Ransbeek. L'armée du marmot fut quatre fois repoussée, mais la cinquième attaque semblait perdue quand, soudain, les combattants furent galvanisés par la vue du duc accomplissant tranquillement le geste resté célèbre. Pour commémorer cette victoire, on éleva une fontaine à Bruxelles près d'un jeune chêne, au coin d'une rue qui en porte depuis le nom. Quand au jeune duc, il grandit et devint Godefroid le Barbu.

D'autres rumeurs relatent qu'au temps des croisades, vivait à Bruxelles le comte de Hove, son épouse et son fils Godefroid. Il était de tradition que les hommes d'armes revenant des croisades s'arrêtent devant la demeure du comte. Celui-ci offrant régulièrement l'hospitalité à ces glorieux combattants, envoya au-devant des troupes son fils, âgé de cinq ans et très débrouillard, pour les accueillir. Mais ce dernier, espiègle dans l'âme, ne cessa d'arroser le cortège. Pour racheter l'affront infligé aux combattants, le comte et sa femme

firent élever une statuette expiatoire.

La dernière légende, enfin, raconte que Jean III, duc de Brabant, avait six enfants : ses trois fils moururent en bas âge, mais le petit Godefroid fit pourtant bien parler de lui. Au début du XV<sup>ème</sup> siècle, Bruxelles était déchirée entre les partisans de Bloemardine et les adeptes de Jean Ruysbroeck, deux mystiques. Un jour, les adeptes de Bloemardine, défenseurs des plaisirs terrestres, défilaient en cortège. En les voyant, le petit prince manifesta de sa façon, c'est-à-dire en pissant au passage du cortège. Les partisans de Bloemardine le portèrent en triomphe et, naturellement, cela fit scandale. Pour réparer cet acte, le duc offrit au clergé de faire élever, à l'endroit où l'épisode s'était déroulé, une statuette en pierre immortalisant le geste de son fils.

### *SECTION TROIS : LA GRAND-PLACE*

La Grand-Place de Bruxelles fut très tôt le centre de la vie de la population bruxelloise. En 1523, les premiers martyrs protestants, Henri Voes et Jean Van Eschen, furent brûlés par l'inquisition espagnole. L'hôtel de ville voit le jour entre 1402 et 1455. Il reste à ce jour le seul témoin architectural de la place du Moyen-âge. L'architecte original en est probablement Jacob Van Thienen. L'aile de droite, dont le jeune Charles le Téméraire posa la première pierre en 1444, est l'œuvre de Guillaume de Voghel. La tour de style gothique, haute de 96 mètres, est due à l'architecte Jan Van Ruysbroek. A son sommet se trouve une statue de Saint-Michel, patron de Bruxelles, terrassant un dragon. Il est à noter l'asymétrie de l'hôtel de ville. En effet, la tour ne se trouve pas exactement au milieu de l'édifice, et la partie gauche et celle de droite ne sont pas exactement identiques (bien qu'elles les paraissent au premier regard). Une vieille légende connue des Bruxellois veut que l'architecte qui a conçu le bâtiment se soit suicidé en se jetant de son sommet après s'être rendu compte de cette erreur. Pour Paul de Saint-Hilaire, cette asymétrie est à relier à l'omniprésent symbolisme alchimique de la Grand-Place. La partie gauche de l'hôtel de ville compte douze arches – beffroi compris – représentant l'alchimie humide en douze étapes, tandis que la partie de droite compte sept arches – beffroi compris – célébrant la nouvelle alchimie sèche, en sept étapes. Le chiffre sept est d'ailleurs largement représenté dans l'architecture de la Grand-Place. La Maison du Roi, pour sa part, a vu le jour en 1536 pour servir de lieu de résidence des souverains espagnols. Remaniée en 1873, elle abrite désormais de musée de la ville : peintures du XVI<sup>ème</sup> siècle, tapisseries et costumes du Manneken Pis s'y retrouvent.

Le 13 août 1695, l'ensemble des maisons en bois de la Grand-Place sont détruites lors du bombardement français du maréchal de Villeroy. Seuls quelques murs en pierre et l'hôtel de ville, pourtant visé, subsistent. Pour la reconstruction, appel est fait aux corporations qui établissent de splendides bâtiments brillamment décorés. De droite à gauche, et orienté vers l'ouest, notons : le Roi d'Espagne (boulangers), la Brouette (graisiers), le Sac (ébénistes), la Louve (archers), le Cornet (bateliers), le Renard (merciers), l'Etoile, le Cygne, l'Arbre d'Or (brasseurs – elle est aujourd'hui aménagée en Musée de la Brasserie), la Rose, le Mont Thabor, Alseberg, la Maisons des Ducs de Brabants (parmi lesquelles, la Renommée, l'Ermitage, la Fortune, le Moulin à Vent, le Pot d'Etain – charpentiers et charrons, la Colline – sculpteurs, maçons, tailleurs de pierre et ardoisiers, et la Bourse), le Cerf-volant, Joseph et Anne, l'Ange, la Chaloupe d'Or (tailleurs), le Pigeon (peintres), le Marchand d'Or, le Heaume, le Paon, le Samaritain et le Chêne, Sainte-Barbe et l'Ane. En 1998, la Grand-Place de Bruxelles fait son apparition au patrimoine mondial de l'Humanité de l'Unesco.

#### *SECTION QUATRE : LES COMMUNES*

La région de Bruxelles-Capitale se compose de 19 communes : Anderlecht, Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles-Ville, Etterbeek, Evere, Forest, Ganshoren, Ixelles, Jette, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwé-Saint-Lambert et Woluwé-Saint-Pierre.

## ANNEXE : LES CHANTS SACRES

Un certain nombre de chants doivent impérativement être connus par cœur. C'est ce que l'on appelle souvent les chants sacrés. Il s'agit de tous les chants de régionales, que les impétrants apprendront auprès des membres de ces régionales. Les paroles des autres chants sacrés sont reprises ci-dessous.

### *GAUDEAMUS*

Gaudeamus igitur, juvenes dum sumus (*bis*)

Post jucundam juventutem,

Post molestam senectutem,

Nos habebit humus (*bis*).

Ubi sunt qui ante nos in mundo fuere (*bis*)

Vadite ad superos

Transite ad inferos

Ubi jam fuere ? (*bis*)

Vita nostra brevis est et brevi finietur (*bis*)

Venit mors velociter

Rapit nos atrociter

Nemini parcetur (*bis*)

Vivat academia ! Vivant professores ! (*bis*)

Vivat membrum quodlibet !

Vivant membra quaelibet !

Semper sint in flore ! (*bis*)

Vivant omnes virgines, faciles, formosae ! (*bis*)

Vivant et mulieres

Tenere, amabiles,

Bonae laboriosae ! (*bis*)

Vivat et respublica et qui illam regit ! (*bis*)

Vivat nostra civitas

Maecenatum caritas  
Quae nos hic protegit. (*bis*)

Pereat tristitia, pereant osores ! (*bis*)

Pereat diabolus  
Patriae maledictus  
Atque irrisores (*bis*)

### ***BRABANÇONNE***

Noble Belgique, Ô mère chérie,  
A toi nos cœurs, à toi nos bras,  
A toi notre sang, Ô patrie.  
Nous le jurons tous : tu vivras !  
Tu vivras toujours grande et belle  
Et ton invincible unité  
Aura pour devise immortelle :  
Le Roi, la Loi, la Liberté  
Le Roi, la Loi, la Liberté (*bis*)

### ***LES CALOTTINS DE L'UNIVERSITE***

Aux jours de fièvre et d'émeutes et d'orages,  
Quand les meneurs font marcher les pantins,  
Des cris de guerre éclatent avec rage :  
"Bas la calotte et mort aux Calottins !"  
Or nous avons ramassé dans la boue  
Ce sobriquet par la haine inventé  
Dont on voudrait nous flageller la joue,  
Nous, Calottins de l'Université. (*bis*)

Et nous irons puisqu'on nous y convie  
Dans le champ clos et nous y resterons  
Toujours luttant, s'il le faut pour la vie  
Jusqu'au dernier où nous triompherons.  
Appel est fait à toute âme vaillante,

L'heure est propice au courage indompté  
Nous descendrons dans l'arène sanglante,  
Nous, Calottins de l'Université. (*bis*)

Nous volerons sans trêve ni relâche,  
Tête baissée à tous les bons combats  
Et dans nos rangs nul ne sera ni lâche,  
Ni renégat, ni Pierre, ni Judas.

Qu'à nous voir tous au fort de la mêlée,  
Toujours debout, l'on dise avec fierté :  
"Elle est là-bas la phalange indomptée  
Des Calottins de l'Université." (*bis*)

Le jour viendra et l'aurore en est faite  
Où du combat nous sortirons vainqueurs.

En attendant, jamais une défaite,  
Nous le jurons, n'amollira nos cœurs.  
Ne connaissant ni peur ni défaillance,  
Tout comme Dieu garde l'éternité,  
Ils ont pour eux l'éternelle espérance,  
Les Calottins de l'Université. (*bis*)

### ***CHANT DES WALLONS***

*N.B.:* Ce chant doit être connu des Bruxellois car c'est l'hymne de la Fédé. Il a subi des transformations après le Wallen buiten ! **Les Bruxellois n'ont jamais repris ces modifications, jugées trop wallingantes.** Le texte ci-dessous est donc l'original du chant.

Que jusque tout au bord  
L'on remplisse nos verres.  
Qu'on les remplisse encore  
De la même manière  
Car nous sommes les plus forts  
Buveurs de blonde bière

***Ref. : Car nous restons***

*De gais wallons*

*Dignes de nos aïeux (Nom de Dieu)*

*Car nous sommes comme eux (Nom de Dieu)*

*Disciples de Bacchus et du roi Gambrinus.*

Nous ne craignons pas ceux  
Qui dans la nuit nous guettent :  
Les pandores affreux (*Les flamands et les gueux*)

A la taille d'athlète,  
Ni même que les cieux  
Nous tombent sur la tête.

Nous assistons aux cours  
Parfois avec courage.  
Nous bloquons certains jours  
Sans trop de surmenage  
Mais nous buvons toujours  
Avec la même rage.

Et quand nous fermerons l'œil  
Au soir de la bataille,  
Pour fêter notre deuil  
Qu'on fasse une guindaille  
Et pour notre cercueil  
Qu'on prenne une futaille.

Et quand nous paraîtrons  
Devant le grand Saint-Pierre,  
Sans peur nous lui dirons :  
"Autrefois sur la terre,  
Grand Saint, nous n'aimions  
Que les femmes et la bière"